PLUi

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS,
TERRITOIRE DE L'ANCIENNE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CHER A LA LOIRE (41)

Élaboration

ANNEXES SANITAIRES

05.0



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 9 décembre 2019,

Approuvant le PLUi sur le territoire du Cher à la Loire au sein de la Communauté de communes Val de Cher Controis

Le Président,

Jean-Luc BRAULT

urbanism
l'innovation au Service de nos Métiers
URBANISME / PAYSAGE / ARCHITECTURE

GESTION DE L'EAU POTABLE

SITUATION ACTUELLE

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Pour rappel, le diagnostic met en évidence que l'adduction en eau potable du territoire est très disparate selon les communes.

Une gestion en SIAEP :

- SIAEP Montrichard Val de Cher, Saint-Julien-de-Chédon et Faverolles-sur-Cher ;
- SIAEP de Thésée pour la desserte de Monthou-sur-Cher ;
- SIAEP de Pontlevoy-Thenay.

Une gestion communale directe :

- Chissay-en-Touraine ;
- Vallières-les-Grandes ;
- Saint-Georges-sur-Cher.

SIAEP MONTRICHARD VAL DE CHER, SAINT-JULIEN-DE-CHEDON ET FAVEROLLES-SUR-CHER

Points de prélèvements	4 (2 à Montrichard, 2 à Saint-Julien-de-Chédon) → 470 139 m³ prélevés en 2016 Capacité max des forages : - Vallée du Chanvre (Montrichard) = 230 000 m³/an - Bonneterie (Montrichard) = 230 000 m³/an - Bordebure (Saint-Julien) = 50 000 m³/an - Les Plombs (Saint-Julien) = 120 000 m³/an Capacité de production annuelle totale : 630 000 m³/an
Réservoirs	9 réservoirs (sur tour ou semi-enterrés) pour une capacité totale de 3 024 m³ : 7 à Montrichard Val de Cher (dont 3 à Bourré), 1 à Saint-Julien-de-Chédon
Rendement du réseau *Rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers, le service public (pour la gestion du dispositif d'eau potable) et le volume d'eau potable d'eau introduit dans le réseau de distribution.* *Plus le rendement est élevé (à consommation constante), moins les pertes par fuites sont importantes.*	84,3 % en 2016 (78,6 % en 2015)
Indice linéaire des pertes *L'indice linéaire des pertes en réseau évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les pertes par fuites sur le réseau de distribution.*	1,6 m³/j/km en 2016 (2,1 m³/j/km en 2015)
Protection de la ressource en eau *Cet indicateur traduit l'avancement des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage.*	80 % en 2016 (80 % en 2015)

SIAEP DE THESEE

Points de prélèvements	4 forages (2 à Monthou-sur-Cher, 2 à Saint-Romain-sur-Cher) → 486 696 m³ prélevés en 2016 Capacité max des forages : - Les Trois Croix (Monthou-sur-Cher) = 1 600 m³/j - Noyer Bataillon (Monthou-sur-Cher) = 2000 m³/j - Les Grands Champs (Saint-Romain-sur-Cher) = 1600 m³/j - La Taille du Moulin (Saint-Romain-sur-Cher) = 1500 m³/j Capacité de production journalière totale : 6 700 m³/j soit pour 365 jours environ 2 445 500 m³
Réservoirs	2 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 1 300 m³ : 1 à Monthou-sur-Cher, 1 à Saint-Romain-sur-Cher
Rendement du réseau	90,5 % en 2014
Indice linéaire des pertes	0,5 m³/j/km en 2014
Protection de la ressource en eau	80 % en 2014

Une partie de la production d'eau potable (82 525 m³) est vendue au syndicat AEP de Pontlevoy-Thenay.

SIAEP DE PONTLEVOY-THENAY

Points de prélèvements	1 unité de production d'eau potable d'une capacité totale de 600 m³ par jour → 104 916 m³ prélevés en 2016 Capacité max du forage : Route de Blois = 300 000 m³/an
Réservoirs	1 réservoir d'une capacité totale de stockage de 1 000 m³
Rendement du réseau	83,6 % en 2014
Indice linéaire des pertes	2,8 m³/j/km en 2014
Protection de la ressource en eau	80 % en 2014

82 525 m³ sont achetés au syndicat AEP de Thésée

CHISSAY-EN-TOURAINE

Points de prélèvements	2 unités de production → 54 895 m³ prélevés en 2016 Capacité max des forages : - La Bernerie = 500 m³/j (sur 365 jours 182 500 m³) - Beaune = 440 m³/j pour 85 000 m³/an Capacité de production annuelle totale : 267 500 m³/an
Réservoirs	Donnée non disponible
Rendement du réseau	60,2 % en 2015 (56,4 % en 2014)
Indice linéaire des pertes	4 m³/j/km en 2015 (4,7 m³/j/km en 2014)

Protection de la ressource en eau	100 % en 2015

VALLIERES-LES-GRANDES

Points de prélèvements	1 unité de production d'eau potable → 73 178 m³ prélevés en 2016 Capacité max du forage : Les Bruyères = 72 700 m³/an
Réservoirs	1 réservoir
Rendement du réseau	78,7 % en 2016 (83,5 % en 2015)
Indice linéaire des pertes	0,8 m³/j/km en 2016 (0,6 m³/j/km en 2015)
Protection de la ressource en eau	60 % en 2016 (60 % en 2015)

SAINT-GEORGES-SUR-CHER

Points de prélèvements	2 unités de production → 198 852 m³ prélevés en 2016 Capacité max des forages : La Prairie du Bray 1 et 2 = 280 000 m³/an
Réservoirs	Donnée non disponible
Rendement du réseau	61,9 % en 2016 (57,1% en 2015)
Indice linéaire des pertes	4,1 m³/j/km en 2016 (4,7 m³/j/km en 2015)
Protection de la ressource en eau	60,3 % en 2016 (60,1 % en 2015)

CONCLUSION SUR LA SITUATION ACTUELLE

Globalement, les différentes analyses effectuées régulièrement par l'Agence Régionale de la Santé révèlent la conformité microbiologique et physico-chimique de l'eau potable distribuée sur ces différents réseaux communaux ou intercommunaux.

Les données disponibles tendent également à mettre en évidence une amélioration des réseaux de distribution, avec une progression des rendements de ces réseaux par rapport aux bilans antérieurs, et de fait une diminution des indices linéaires des pertes.

DEFENSE INCENDIE

Il est rappelé que tout risque d'incendie doit être défendu soit par le réseau d'adduction d'eau potable, soit depuis un point naturel, soit par une réserve artificielle. Concernant l'habitat isolé, des tolérances sont admises sur la distance au point de défense (400 m au lieu de 200 m en zone urbaine), et sur le débit (30 m³/h au lieu de 60 m³/h) ; toutefois, dans des circonstances particulières telles qu'en lisière de forêt, le niveau de défense demandé peut être supérieur.

BESOINS EXPRIMES DANS LE CADRE DU PLUI

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

SIAEP MONTRICHARD VAL DE CHER SAINT-JULIEN-DE-CHEDON ET FAVEROLLES-SUR-CHER

Capacité max du forage : 630 000 m³/an

Communauté de communes Val de Cher Controis

Volume produit en 2016 : 470 139 m³

Volume vendu en m³ en 2016 : 396 327 m³

%volume prélevé/volume vendu : 84,3 % en 2016

Capacité restante par rapport à la situation actuelle : 159 861 m³/an

Volume vendu envisageable : 134 762 m³/an

Volume moyen consommé par abonné : 100 m³/an

Nombre de logements supplémentaires à raccorder envisageables : 1 347 logements (=abonnés)

Il est attendu sur les communes de Montrichard, Bourré, Saint-Julien-de-Chédon et Faverolles-sur-Cher, le raccordement de 360 logements supplémentaires. Il n'est donc pas exprimé de besoin supplémentaire sur le réseau.

SIAEP DE THESEE

Capacité max du forage : 2 445 500 m³/an

Volume produit en 2016 : 486 696 m³

Volume vendu en m³ en 2016 : 440 459 m³ (82 525 m³ sont vendus au syndicat AEP de Pontlevoy-Thenay).

%volume prélevé/volume vendu : 90,5 % en 2014

Capacité restante par rapport à la situation actuelle : 1 958 804 m³/an

Volume vendu envisageable : 1 772 717 m³/an

Volume moyen consommé par abonné : 100 m³/an

Nombre de logements supplémentaires à raccorder envisageables : 17 727 logements (=abonnés)

Il est attendu sur la commune de Monthou-sur-Cher, le raccordement de 56 logements supplémentaires. Il n'est donc pas exprimé de besoin supplémentaire sur le réseau.

SIAEP DE PONTLEVOY-THENAY

Capacité max du forage : 600 m³ par jour pour 300 000 m³/an

Volume produit en 2016 : 104 916 m³ + 82 525 m³ sont achetés au syndicat AEP de Thésée = 187 441 m³

Volume vendu en m³ en 2016 : 156 700 m³

%volume prélevé/volume vendu : 83,6 % en 2014

Capacité restante par rapport à la situation actuelle : 195 084 m³/an

Volume vendu envisageable : 163 090 m³/an

Volume moyen consommé par abonné : 100 m³/an

Nombre de logements supplémentaires à raccorder envisageables : 1 630 logements (=abonnés)

Il est attendu sur la commune de Pontlevoy, le raccordement de 108 logements supplémentaires. Il n'est donc pas exprimé de besoin supplémentaire sur le réseau.

CHISSAY-EN-TOURAINE

Capacité max du forage : 267 500 m³/an

Volume produit en 2016 : 54 895 m³

Volume vendu en m³ en 2016 : 33 046 m³

%volume prélevé/volume vendu : 60,2 % en 2015

Capacité restante par rapport à la situation actuelle : 212 605 m³/an

Volume vendu envisageable : 127 988 m³/an

Volume moyen consommé par abonné : 100 m³/an

Nombre de logements supplémentaires à raccorder envisageables : 1 279 logements (=abonnés)

Il est attendu sur la commune de Chissay-en-Touraine, le raccordement de 36 logements supplémentaires. Il n'est donc pas exprimé de besoin supplémentaire sur le réseau.

VALLIERES-LES-GRANDES

Capacité max du forage : 72 700 m³/an

Volume produit en 2016 : 73 178 m³

Volume vendu en m³ en 2016 : 57 591 m³

%volume prélevé/volume vendu : 78,7 % en 2016

Capacité restante par rapport à la situation actuelle : 0 m³/an

Volume vendu envisageable : 0 m³/an

Nombre de logements supplémentaires à raccorder envisageables : 0 logements (=abonnés)

Il est attendu sur la commune de Vallières-les-Grandes, le raccordement de 40 logements supplémentaires. Les études en cours doivent permettre une augmentation des volumes produits afin de pallier aux difficultés de desserte des abonnés actuels et futurs. Quelques pistes sont déjà envisagées : recherche active des fuites, plan de renouvellement des canalisations, gestion des pressions, entretien et sécurité des ouvrages, interconnexion et dilution, création d'un forage supplémentaire.

SAINT-GEORGES-SUR-CHER

Capacité max du forage : 280 000 m³/an

Volume produit en 2016 : 198 852 m³

Volume vendu en m³ en 2016 : 123 089 m³

%volume prélevé/volume vendu : 61,9 % en 2016

Capacité restante par rapport à la situation actuelle : 81 148 m³/an

Volume vendu envisageable : 50 230 m³/an

Volume moyen consommé par abonné : 100 m³/an

Nombre de logements supplémentaires à raccorder envisageables : 502 logements (=abonnés)

Il est attendu sur la commune de Saint-Georges-sur-Cher, le raccordement de 200 logements supplémentaires. Il n'est donc pas exprimé de besoin supplémentaire sur le réseau, sur le temps du PLUi. Néanmoins, sur le plus long terme, il sera nécessaire d'envisager l'augmentation des capacités de production de ce réseau.

CONCLUSION SUR LES BESOINS A VENIR

Sur la plupart des réseaux d'adduction d'eau du Cher à Loire, les capacités sont globalement suffisantes à l'accueil de nouveaux logements. Toutefois, des travaux doivent être envisagés sur le court terme pour l'augmentation de la production en eau de Vallières-les-Grandes et sur le plus long terme à Saint-Georges-sur-Cher.

ANALYSE DES INCIDENCES DU PLUI SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE

L'évolution de l'urbanisation à travers un centrage du développement urbain au sein de l'urbanisation existante ou dans sa continuité immédiate permet d'optimiser les réseaux d'adduction. L'ensemble des secteurs ouverts à l'urbanisation est desservi par le réseau d'eau potable, ce qui permettra de limiter la création de nouveaux réseaux, les pertes liées aux fuites et les coûts de mise en service.

Les sites de développement démographique ou économique du Cher à la Loire sont globalement localisés en dehors des périmètres protégés des captages d'eau potable, alors l'urbanisation sur le territoire n'aura que peu d'incidence sur la qualité de l'eau. D'ailleurs, la plupart de ces périmètres protégés et les points de captages est protégé par des zones A et N au règlement graphique, limitant fortement la construction sur ces sites.

Précisions toutefois que les périmètres de protection des captages de Saint-Georges-sur-Cher et Montrichard-Val-de-Cher sont concernés par des projets d'urbanisation. Des Orientations d'Aménagement et de Programmation sont délimitées sur ces secteurs de projets et rappellent l'existence de ces périmètres de protection et de leur extrême sensibilité.

GESTION DES EAUX USEES ET DES EAUX PLUVIALES

SITUATION ACTUELLE

EAUX USEES

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

De la nature des sols dépend leur capacité à l'assainissement individuel. Il en découle un choix de système d'assainissement (tranchées d'épandage, filtres à sable, tertre d'infiltration,…) qui présentent des contraintes de superficie, d'entretien et de coût variables.

La majorité des eaux usées traitées par les systèmes individuels peuvent être renvoyées au milieu naturel par le sol. En cas de sols alluviaux, l'exutoire est le milieu superficiel. Ces sols se trouvent dans les fonds de vallée et sont défavorables à l'assainissement individuel.

Les schémas d'assainissement des différentes communes du Cher à la Loire définissent la répartition entre les secteurs devant faire l'objet d'un assainissement individuel et les secteurs devant se raccorder au réseau collectif. Les constructions dans la plupart des hameaux ou isolées au sein des espaces agricoles et naturels ne sont pas desservies par le système d'assainissement collectif, généralement localisé sur le bourg principal. Elles disposent donc de leur propre assainissement individuel.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La phase diagnostic de ce présent PLUi a permis de faire le point sur les stations d'épuration des eaux usées du territoire. Trois stations d'épuration sont présentes sur le territoire intercommunal :

- La Varenne à Chissay-en-Touraine : dessert les communes de Chissay-en-Touraine, Faverolles-sur-Cher, Monthou-sur-Cher, Montrichard Val de Cher, Pontlevoy et Saint-Julien-de-Chédon ; fonctionne à 40,9% de sa capacité de 22 500 EH ; présente quelques eaux parasites par temps de pluie.
- Route de Souvigny à Vallières-les-Grandes : dessert la commune de Vallières-les-Grandes ; fonctionne à 57% de sa capacité de 600 EH.
- Les Sablières du port à Saint-Georges-sur-Cher : ne permet pas d'assurer le raccordement de l'ensemble de la population. Pour résoudre cette problématique, la commune a engagé son rattachement au SIAAM, via un raccordement à la STEP de Chissay-en-Touraine (achèvement des travaux prévu à l'automne 2019 (source : Satese 41).
- Une petite station à La Larderie à Faverolles-sur-Cher.

De manière générale, les stations d'épuration des eaux usées sur le territoire ont un fonctionnement globalement satisfaisant.

EAUX PLUVIALES

Sur chaque commune du territoire, des secteurs présentent ponctuellement des problématiques de prises en charge des eaux pluviales, essentiellement du fait du sous-dimensionnement des réseaux existants ou de l'insuffisance du développement de ces réseaux. Ces situations sont susceptibles de générer des phénomènes d'inondation localisés.

Les problèmes d'évacuation d'eaux pluviales surviennent généralement au fur et à mesure d'une urbanisation au coup par coup, et sont révélés par de mauvaises conditions météorologiques. Dans les futurs secteurs à urbaniser, la question

de l'évacuation doit être prise en compte en amont des projets, et traitée dans sa globalité par des aménagements adaptés.

BESOINS EXPRIMES DANS LE CADRE DU PLUI

EAUX USEES

Il est communément admis qu'un habitant supplémentaire raccordé à une station d'épuration des eaux usées correspond à une augmentation des effluents d'environ 0,8 Equivalent Habitant (EH).

Pour rappel, le nombre moyen d'habitants par logement est estimé à 2,06 à horizon 2030.

Le PLUi prévoit la construction de 760 logements sur les communes de Chissay-en-Touraine, Faverolles-sur-Cher, Monthou-sur-Cher, Montrichard Val de Cher, Pontlevoy, Saint-Julien-de-Chédon et Saint-Georges-sur-Cher (bientôt raccordée) soit une augmentation calculée des effluents d'environ 1 250 EH. Le diagnostic a permis de mettre en évidence que la STEP disposait d'une capacité d'accueil supplémentaire d'environ 13 300 EH. Elle est donc en capacité d'accueillir les logements prévus par le PLUi ainsi que les 790 EH (+ quelques habitations qui ne sont pas encore raccordées aujourd'hui à l'actuelle STEP) supplémentaires engendrés par le raccordement du réseau de Saint-Georges-sur-Cher.

Le PLUi prévoit la construction de 40 logements sur la commune de Vallières-les-Grandes, soit une augmentation calculée des effluents d'environ 65 EH. Le diagnostic a permis de mettre en évidence que la STEP disposait d'une capacité d'accueil supplémentaire de 258 EH. Elle est donc en capacité d'accueillir les logements prévus par le PLUi.

Pas de raccordement supplémentaire de prévu sur la STEP de La Larderie à Faverolles-sur-Cher.

EAUX PLUVIALES

Les projets en construction et aménagement auront nécessairement pour conséquence une imperméabilisation supplémentaire des sols.

Le PLUi doit prendre en compte ces problématiques dans le choix des sites à urbaniser et envisager des mesures limitatives de rejet des eaux pluviales dans les réseaux collectifs.

ANALYSE DES INCIDENCES DU PLUI SUR LA GESTION DES EAUX USEES ET PLUVIALES

EAUX USEES

L'évolution démographique du territoire intercommunal prévue sur les années à venir aura pour conséquence une augmentation des effluents à traiter sur deux stations d'épurations du territoire. Néanmoins, celles-ci disposant de capacités suffisantes pour traiter ces effluents, le projet démographique du PLUi n'aura aucune incidence sur le traitement des eaux usées du territoire.

Le règlement de PLUi prévoit le raccordement obligatoire pour toute nouvelle construction située dans les périmètres desservis par l'assainissement collectif et à l'inverse, il oblige à l'installation d'un système d'assainissement autonome lorsque le réseau collectif n'est pas présent.

EAUX PLUVIALES

Dans le cadre du choix des futurs secteurs à urbaniser, les sites connus pour un dysfonctionnement dans la gestion des eaux pluviales ont été volontairement évités. Des sites ont également été réfléchis pour la mise en place de nouveaux équipements de gestion. Plus précisément :

- Une étude menée sur la commune déléguée de Montrichard a permis d'identifier des sites stratégiques pour la mise en œuvre de bassins de gestion des eaux pluviales afin d'améliorer la situation existante. Ces sites ont notamment été repris dans le PLUi par la mise en place d'emplacements réservés.
- A Faverolles-sur-Cher un emplacement réservé est mis en place pour la réalisation d'un bassin de gestion des eaux pluviales.
- Quelques parcelles ont été rendues inconstructibles par le PLUi sur le secteur de la Fontaine de Nanteuil à Montrichard, un secteur connu pour ses ruissellements importants en cas de forte pluie.

Le règlement écrit du PLUi ainsi que les Orientations d'Aménagement et de Programmation mettent en place des prescriptions et recommandations quant à la gestion des eaux pluviales dans le cadre de projets d'aménagement ou de constructions : gestion autant que possible à la parcelle, respect des prescriptions du gestionnaire du réseau d'eaux pluviales, interdiction des rejets dans le réseau d'eau usée, réutilisation de l'eau pluviale. Les projets recouvrant des surfaces supérieures à 1 ha seront soumis à la réglementation du code de l'environnement au titre de la loi sur l'eau.

GESTION DES DECHETS

SITUATION ACTUELLE

Le Syndicat Mixte Intercommunal d'Enlèvement et d'Elimination des Ordures Ménagères du Val de Cher agit sur toutes les communes du Cher à la Loire pour l'évacuation et le tri des déchets.

En 2017, 11 435 tonnes de déchets ont été collectées et traitées sur l'ensemble du territoire du syndicat, ce qui représente 224 kg/hab/an (contre 223kg/hab en 2016)

Les habitants des communes du SMIEEOM Val de Cher ont ainsi trié :

- 1 085 tonnes de papiers, soit 21,24 kg/hab.
- 2 027 tonnes de verre, soit 39,68 kg/hab.
- 857 tonnes d'emballages, soit 16,78 kg/hab.

Ces chiffres sont stables par rapport à l'année 2016.

Une grande partie de ces déchets a pu être recyclée, mais seulement après être passée entre les mains des trieurs, pour retirer les erreurs (qui représentent 29% des emballages et 4% des papiers), et séparer les différentes matières qui seront expédiées vers des usines différentes.

Au final, le recyclage réel s'est ainsi traduit :

- 93 tonnes d'acier,
- 6 tonnes d'aluminium,
- 235 tonnes de cartonnettes,
- 36 tonnes de briques alimentaires,
- 193 tonnes de bouteilles et flacons plastiques,
- 1 110 tonnes de papier,
- 2 030 tonnes de verre.

ANALYSE DES INCIDENCES DU PLUI SUR LA GESTION DES DECHETS

L'arrivée de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises sur le territoire du Cher à Loire sera génératrice de déchets induisant une augmentation des besoins en collecte et traitement.

La densification globale de l'habitat prévue par le règlement graphique du PLUi favorisera la collecte des déchets en permettant une optimisation technique et économique des parcours de collecte.

En tout état de cause, l'organisation de la collecte des déchets sera adaptée par les le syndicat afin de tenir compte de l'apport de populations nouvelles, notamment sur les zones ouvertes à l'urbanisation.

Il pourra être pertinent de proposer des documents déclinant les « bonnes pratiques » à adopter en matière de tri des déchets aux nouveaux arrivants.

PLUi

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CHER A LA LOIRE (41)

Élaboration

051.a

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 09 décembre 2019,

Approuvant l'élaboration du PLUi du territoire du Cher à la Loire, au sein de la Communauté de communes Val de Cher Controis

Le Président,
Jean-Luc BRAULT

Commune de CHISSAY EN TOURAINE

N°INSEE : 41051

Communauté de communes : Val de Cher Controis

				Données Numériques	Plans des Gestionnaires
A4	Entretien de cours d'eau non domaniaux	X	Application de l'article L215-18 du Code de l'Environnement pour le cours d'eau suivant : Le Cher et le ruisseau de Mouchevin		
A7	Forêts dites de protection				
A8	Servitudes tendant à la protection des bois, forêts et dunes				
A9	Zones agricoles protégées,délimitées et classées				
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques	X	Château de la Ménaudière : porte fortifiée, les deux pavillons d'angle de l'enceinte Inv.MH du 30/07/1963	X	X
AC2	Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits	X	Ensemble formé par le château de Chissay, ses façades ouest, sud et est, le parc, les façades, élévations, toitures des constructions qui y sont bâties S.Cl du 05/11/1942 allée dite des platanes S.I du 10/11/1975	X	X
AC3	Réserves naturelles				
AC4	Site patrimonial remarquable				
AR3	Servitudes de protection concernant les magasins à poudre de l'armée				
AR6	Servitudes aux abords des champs de tir				
AS1	Périmètre de protection des eaux potables et minérales	X	Forage de la Bernerie AP n°2005-49-1 du 18/02/2005 Forage F2 de Beaune AP n°2014171-0005 du 20/06/2014		X
EL3	Servitudes de halage et de marchepied	X	3,25m sur chaque rive du Cher		
EL5	Servitudes de visibilité sur les voies publiques	X	RD 27 / RD 115 AP du 23/11/1960 RD 115 / RD 139 AP du 23/11/1960		
EL6	Servitudes grévant les terrains nécessaires aux routes nationales et aux autoroutes				
EL7	Servitudes d'alignement	X	RD 176 Traverse du bourg du 21/04/1836 Traverse de Beaune du 06/04/1889 Traverse de Chissay et de la Graffinière du 05/02/1898 RD 27 Traverse de Chissay du 09/05/1911 Traverse de Chissay (modification et extension) du 05/11/1954		
I1	Servitudes relatives à la construction et l'exploitation de pipe-lines				

I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et distribution de gaz	**X**	Vallières les Grandes – Loches Bel-air DN250 Méry sur Cher – Tours DN150 Branchement Chisseaux DN100 Zones d'effets AP du 07/11/2016	**X**	**X**
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	**X**	Ligne 2x90kV de Larçay – Montrichard val de cher – Seigy Poste de Montrichard Val de Cher		
I7	Servitudes relatives au stockage souterrain de gaz	**X**	Périmètre de protection du stockage souterrain de Céré La Ronde décret du 14/01/1992	**X**	**X**
INT1	Servitudes relatives au voisinage des cimetières				
JS1	Servitudes de protection des installations sportives	**X**	Plateau EPS du 07/08/1968 Terrain de football du 07/08/1968 Salle polyvalente de 2001		
PM1	Servitudes des plans d'expositions aux risques naturels prévisibles	**X**	PPRI du Cher AP n°00-3383 du 03/10/2000		
PM2	Servitudes résultant des périmètres délimités autour des installations classées implantés sur un site nouveau				
PM3	Servitudes résultant des périmètres d'exposition aux risques technologiques				
PT1	Servitudes de protection des centres de réception radio-électrique contre les perturbations électromagnétiques	**X**	Station hertzienne décret n°IOCG1011842D du 08/06/2010 Liaison hertzienne Villeny-Tours-Chissay du 15/01/1974	**X**	
PT2	Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles	**X**	Liaison hertzienne Villeny-Tours-Chissay du 10/08/1973	**X**	
PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	**X**	Câble souterrain RG41513 St Aignan-Montrichard Val de Cher Câble souterrain RG41110 Montrichard Val de Cher-Chissay Câble souterrain RG41111 Montrichard Val de Cher-Chissay		
T1	Servitudes relatives aux chemins de fer	**X**	Ligne ferroviaire n°593000 de Vierzon à St Pierre des Corps		
T4	Servitudes aéronautiques de balisage				
T5	Servitudes aéronautiques de dégagements				
T7	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagements	**X**	Arrêté et circulaire du 25/07/1990		

Commune de FAVEROLLES SUR CHER

N°INSEE : 41080

Communauté de communes : Val de Cher Controis

				Données Numériques	Plans des Gestionnaires
A4	Entretien de cours d'eau non domaniaux				
A7	Forêts dites de protection				
A8	Servitudes tendant à la protection des bois, forêts et dunes				
A9	Zones agricoles protégées,délimitées et classées				
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques	**X**	Eglise de l'ancienne abbaye d'Aigues-Vives Cl.MH de 1875 Chapelle du prieuré de Belvau Inv.MH du 22/09/2006 Débord des périmètres de protection de l'ensemble des édifices classés et inscrits sur commune limitrophe de Montrichard Val de Cher	**X**	**X**
AC2	Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits	**X**	Rives du Cher Site Inscrit du 21/01/1944	**X**	**X**
AC4	Site patrimonial remarquable				
AR3	Servitudes de protection concernant les magasins à poudre de l'armée				
AR6	Servitudes aux abords des champs de tir				
AS1	Périmètre de protection des eaux potables et minérales				
EL3	Servitudes de halage et de marchepied	**X**	3,25m sur chaque rive du Cher		
EL5	Servitudes de visibilité sur les voies publiques	**X**	RD 764 / RD 17 du 28/03/1960 RD 764 / RD 127 du 09/07/1960 RD 17 / RD 17b du 28/03/1960		
EL6	Servitudes grévant les terrains nécessaires aux routes nationales et aux autoroutes				
EL7	Servitudes d'alignement	**X**	RD 17 Traverse de Faverolles sur Cher du 06/02/1909 RD 764 Traverse du Bout du Pont du 24/07/1886		
EL11	Servitudes relatives aux interdictions d'accès sur les routes expresses et les déviations				
I1	Servitudes relatives à la construction et l'exploitation de pipe-lines				

I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et distribution de gaz				
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	**X**	Ligne 90kV de Montrichard Val de Cher à Seigy Ligne 90kV de Montrichard Val de Cher à Larçay		
I7	Servitudes relatives au stockage souterrain de gaz	**X**	Périmètre de protection du stockage de Ceré la Ronde décret du 14/01/1992		**X**
INT1	Servitudes relatives au voisinage des cimetières				
JS1	Servitudes de protection des installations sportives	**X**	Piscine du 17/03/1975 – Maison du temps libre de 1983 Tennis du vieux Cher du 20/11/1980 – Tennis : recensés Terrain de football du 20/07/1988 – Divers terrains de sports du 03/02/1975		
PM1	Servitudes des plans d'expositions aux risques naturels prévisibles	**X**	PPRI du Cher AP n°00-3383 du 03/10/2000	**X**	**X**
PM2	Servitudes résultant des périmètres délimités autour des installations classées implantés sur un site nouveau				
PM3	Servitudes résultant des périmètres d'exposition aux risques technologiques		PPRT STORENGY à Céré-la-Ronde - arrêté interpréfectoral (signatures en date des 19 et 24 décembre 2013	**X**	**X**
PT1	Servitudes de protection des centres de réception radio-électrique contre les perturbations électromagnétiques	**X**	Station hertzienne de Montrichard Val de Cher	**X**	
PT2	Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles	**X**	Liaison hertzienne de Montrichard Val de Cher à St Aignan		
PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	**X**	Câbles souterrains RG41111 et RG41513		
T1	Servitudes relatives aux chemins de fer				
T4	Servitudes aéronautiques de balisage				
T5	Servitudes aéronautiques de dégagements				
T7	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagements	**X**	Arrêté et circulaire du 25/07/1990		

Commune de MONTHOU SUR CHER

N°INSEE : 41146

Communauté de communes : Val de Cher Controis

				Données Numériques	Plans des Gestionnaires
A4	Entretien de cours d'eau non domaniaux	**X**	Application de l'article L215-18 du Code de l'environnement pour les cours d'eau suivant : Le Bavet et l'Anguilleuse , et le Cher		
A7	Forêts dites de protection				
A8	Servitudes tendant à la protection des bois, forêts et dunes				
A9	Zones agricoles protégées,délimitées et classées				
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques	**X**	Eglise Inv.MH du 06/01/1926 Château du Gué-Péan : façades, toitures et pont d'accès du château Cl.MH du 10/10/1980 Débords des périmètres de protection des ruines romaines des Maselles Cl.MH liste de 1840 et du barrage mobile à aiguille des Maselles Inv.MH du 23/12/1998	**X**	**X**
AC2	Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits	**X**	Parc du château du Gué-Péan site inscrit du 10/09/1961	**X**	**X**
AC4	Site patrimonial remarquable				
AR3	Servitudes de protection concernant les magasins à poudre de l'armée				
AR6	Servitudes aux abords des champs de tir				
AS1	Périmètre de protection des eaux potables et minérales	**X**	Forages Les Trois Croix et le Noyer Bataillon AP n°97-4305 du 30/12/1997		**X**
EL3	Servitudes de halage et de marchepied	**X**	3,25m sur chaque rive du Cher		
EL5	Servitudes de visibilité sur les voies publiques	**X**	RD 176 / RD 21 Moulin Ferraud du 29/09/1960		
EL6	Servitudes grévant les terrains nécessaires aux routes nationales et aux autoroutes				
EL7	Servitudes d'alignement	**X**	RD 176 traverse du hameau de Vineuil du 08/11/1895 RD 21 traverse de Monthou sur Cher du 07/02/1912 RD 21 traverses des hameaux de la Côte et du Moulin Bernet du 16/04/1888 RD 85 traverse de Monthou sur Cher du 17/06/1901		
I1	Servitudes relatives à la construction et l'exploitation de pipe-lines				

I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et distribution de gaz	**X**	Méry sur Cher - Tours DN150 Zones d'effets AP du 07/11/2016	**X**	**X**
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques				
I7	Servitudes relatives au stockage souterrain de gaz	**X**	Périmètre de protection du stockage souterrain de Chémery décret du 18/12/1986 Périmètre de protection du stockage souterrain de Céré la Ronde décret du 14/01/1992	**X**	**X**
INT1	Servitudes relatives au voisinage des cimetières				
JS1	Servitudes de protection des installations sportives	**X**	Terrain de football + centre de loisirs du 13/09/1984 Centre équestre : recensé Tennis : recensé		
PM1	Servitudes des plans d'expositions aux risques naturels prévisibles	**X**	PPRI du Cher Arrêté interpréfectoral n°00-3383 du 03/10/2000 PPRMT AP n° 41-2016-06-22-005 du 22/06/2016	**X**	**X**
PM2	Servitudes résultant des périmètres délimités autour des installations classées implantés sur un site nouveau				
PM3	Servitudes résultant des périmètres d'exposition aux risques technologiques				
PT1	Servitudes de protection des centres de réception radio-électrique contre les perturbations électromagnétiques				
PT2	Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles				
PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques				
T1	Servitudes relatives aux chemins de fer	**X**	Voie ferrée n°593000 de Vierzon à St Pierre des Corps		
T4	Servitudes aéronautiques de balisage				
T5	Servitudes aéronautiques de dégagements				
T7	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagements	**X**	Arrêté et circulaire du 25/07/1990		

Commune de MONTRICHARD VAL DE CHER

N°INSEE : 41151

Communauté de communes : Val de Cher Controis

				Données Numériques	Plans des Gestionnaires
A4	Entretien de cours d'eau non domaniaux	**X**	Application de l'article L215-18 du Code de l'Environnement Pour le cours d'eau suivant : Le Cher		
A7	Forêts dites de protection				
A8	Servitudes tendant à la protection des bois, forêts et dunes				
A9	Zones agricoles protégées,délimitées et classées				
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques	**X**	VOIR LISTE CI-JOINTE	**X**	**X**
AC2	Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits	**X**	VOIR LISTE CI-JOINTE	**X**	**X**
AC3	Réserves naturelles				
AC4	Site patrimonial remarquable				
AR3	Servitudes de protection concernant les magasins à poudre de l'armée				
AR6	Servitudes aux abords des champs de tir				
AS1	Périmètre de protection des eaux potables et minérales	**X**	Forage F2 de La Bonneterie AP n° 02-2696 du 28/06/2002 Modifié par AP n°2013346-0001 du 12/12/2013 Forage Vallées de Chanvre AP n° 2697 du 28/06/2002		**X**
EL3	Servitudes de halage et de marchepied	**X**	3,25m sur chaque rive du Cher		
EL5	Servitudes de visibilité sur les voies publiques	**X**	RD 764 / RD 62 AP du 23/12/1959		
EL6	Servitudes grévant les terrains nécessaires aux routes nationales et aux autoroutes				
EL7	Servitudes d'alignement	**X**	VOIR LISTE CI-JOINTE		
EL11	Servitudes relatives aux interdictions d'accès sur les routes expresses et les déviations				
I1	Servitudes relatives à la construction et l'exploitation de pipe-lines				

I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et distribution de gaz	**X**	Méry sur Cher – Tours DN150 Branchement Bourré DN80 Zones d'effets AP du 07/11/2016	**X**	**X**
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques				
I7	Servitudes relatives au stockage souterrain de gaz	**X**	Périmètre de protection du stockage souterrain de Ceré la Ronde décret du 14/01/1992	**X**	**X**
INT1	Servitudes relatives au voisinage des cimetières				
JS1	Servitudes de protection des installations sportives	**X**	Plateau EPS du 13/07/1967 Gymnase du 13/07/1967 Terrain de bi-cross du 16/12/1986 Gymnase et salle polyvalente du 02/07/1992		
PM1	Servitudes des plans d'expositions aux risques naturels prévisibles	**X**	PPRI du Cher Arrêté interpréfectoral n°00-3383 du 03/10/2000 PPRMT AP n° 41-2016-06-22-005 du 22/06/2016	**X**	**X**
PM2	Servitudes résultant des périmètres délimités autour des installations classées implantés sur un site nouveau				
PM3	Servitudes résultant des périmètres d'exposition aux risques technologiques				
PT1	Servitudes de protection des centres de réception radio-électrique contre les perturbations électromagnétiques	**X**	Station hertzienne de Montrichard Val de Cher		
PT2	Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles	**X**	Liaison hertzienne de Montrichard Val de Cher à St Aignan		
PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques				
T1	Servitudes relatives aux chemins de fer	**X**	Voie ferrée n°593000 de Vierzon à St Pierre des Corps		
T4	Servitudes aéronautiques de balisage				
T5	Servitudes aéronautiques de dégagements				
T7	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagements	**X**	Arrêté et circulaire du 25/07/1990		

Commune de PONTLEVOY

N°INSEE : 41180

Communauté de communes : Val de Cher Controis

				Données Numériques	Plans des Gestionnaires
A4	Entretien de cours d'eau non domaniaux				
A7	Forêts dites de protection				
A8	Servitudes tendant à la protection des bois, forêts et dunes				
A9	Zones agricoles protégées,délimitées et classées				
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques	**X**	VOIR LISTE CI-JOINTE		
AC2	Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits	**X**	Site des terrasses de l'Abbaye de Pontlevoy, et de ses abords, site classé du 16/01/1991	**X**	**X**
AC3	Réserves naturelles	**X**	La Carrière du Four à Chaux Décision ministérielle du 21/09/1986	**X**	**X**
AC4	Site patrimonial remarquable				
AR3	Servitudes de protection concernant les magasins à poudre de l'armée				
AR6	Servitudes aux abords des champs de tir				
AS1	Périmètre de protection des eaux potables et minérales	**X**	Forage Route de Blois au lieu-dit La Plaine des Manières AP n°2005-287-18 du 14/10/2005		**X**
EL3	Servitudes de halage et de marchepied				
EL5	Servitudes de visibilité sur les voies publiques	**X**	RD764 / RD62 du 23/12/1959 RD30 / RD62 / RD139 du 13/11/1961 RD62 / RD139 du 13/11/1961 RD114 / RD139 du 13/11/1961		
EL6	Servitudes grévant les terrains nécessaires aux routes nationales et aux autoroutes				
EL7	Servitudes d'alignement	**X**	RD 30 du 09/04/1965, 06/01/1967, 27/08/1895 RD 85 du 27/08/1895 RD 130 du25/02/1865, 27/08/1895 RD 764 du 19/03/1894, 07/03/1841		
EL11	Servitudes relatives aux interdictions d'accès sur les routes expresses et les déviations				
I1	Servitudes relatives à la construction et l'exploitation de pipe-lines				

I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et distribution de gaz	**X**	Genneteil – Chémery DN450 Méry sur Cher – Tours DN150 Branchement Pontlevoy DN50 – Branchement Bourré DN80 Zones d'effets AP du 07/11/2016	**X**	**X**
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	**X**	Ligne 2x90kV de Larçay à Vierzon		
I7	Servitudes relatives au stockage souterrain de gaz	**X**	Périmètre de protection du stockage de Céré la Ronde Décret du 14/01/1992	**X**	**X**
INT1	Servitudes relatives au voisinage des cimetières				
JS1	Servitudes de protection des installations sportives	**X**	Salle polyvalente du 28/09/1976 Plateau EPS : recensé		
PM1	Servitudes des plans d'expositions aux risques naturels prévisibles				
PM2	Servitudes résultant des périmètres délimités autour des installations classées implantés sur un site nouveau				
PM3	Servitudes résultant des périmètres d'exposition aux risques technologiques				
PT1	Servitudes de protection des centres de réception radio-électrique contre les perturbations électromagnétiques				
PT2	Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles	**X**	Liaison hertzienne de Villeny – Tours – Chissay Décret du 10/08/1973		**X**
PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques				
T1	Servitudes relatives aux chemins de fer				
T4	Servitudes aéronautiques de balisage				
T5	Servitudes aéronautiques de dégagements				
T7	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagements	**X**	Arrêté et circulaire du 25/07/1990		

Commune de SAINT-JULIEN DE CHEDON

N°INSEE : 41217

Communauté de communes : Val de Cher Controis

				Données Numériques	Plans des Gestionnaires
A4	Entretien de cours d'eau non domaniaux				
A7	Forêts dites de protection				
A8	Servitudes tendant à la protection des bois, forêts et dunes				
A9	Zones agricoles protégées,délimitées et classées				
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques	**X**	Débord des périmètres de protection de l'église Inv.MH du 21/06/1971 sur commune limitrophe de Bourré Débord des périmètres de protection de abbaye d'aiguevives Cl.MH de 1875 et de la Chapelle de Belvau Inv.MH du 22/09/2006 sur commune limitrophe de Faverolles / Cher	**X**	**X**
AC3	Réserves naturelles				
AC4	Site patrimonial remarquable				
AR3	Servitudes de protection concernant les magasins à poudre de l'armée				
AR6	Servitudes aux abords des champs de tir				
AS1	Périmètre de protection des eaux potables et minérales	**X**	Forage du Pré Bournais AP n°2006-108-3 du 18/04/2006 Forage F4 Les Plombs AP n° 2008-324-26 du 19/11/2008		**X**
EL3	Servitudes de halage et de marchepied	**X**	3,25m sur chaque rive du Cher		
EL5	Servitudes de visibilité sur les voies publiques				
EL6	Servitudes grévant les terrains nécessaires aux routes nationales et aux autoroutes				
EL7	Servitudes d'alignement				
EL11	Servitudes relatives aux interdictions d'accès sur les routes expresses et les déviations				
I1	Servitudes relatives à la construction et l'exploitation de pipe-lines				

I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et distribution de gaz				
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	**X**	Ligne 90kV de Montrichard Val de Cher à Seigy		
I7	Servitudes relatives au stockage souterrain de gaz	**X**	Périmètre de protection du stockage de Ceré la Ronde décret du 14/01/1992		**X**
INT1	Servitudes relatives au voisinage des cimetières				
JS1	Servitudes de protection des installations sportives	**X**	VOIR LISTE CI-JOINTE		
PM1	Servitudes des plans d'expositions aux risques naturels prévisibles	**X**	PPRI du Cher AP n°00-3383 du 03/10/2000	**X**	**X**
PM2	Servitudes résultant des périmètres délimités autour des installations classées implantés sur un site nouveau				
PM3	Servitudes résultant des périmètres d'exposition aux risques technologiques		PPRT STORENGY à Céré-la-Ronde - arrêté interpréfectoral (signatures en date des 19 et 24 décembre 2013	**X**	**X**
PT1	Servitudes de protection des centres de réception radio-électrique contre les perturbations électromagnétiques	**X**	Station hertzienne de Montrichard Val de Cher	**X**	
PT2	Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles	**X**	Liaison hertzienne de Montrichard Val de Cher à St Aignan		
PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques				
T1	Servitudes relatives aux chemins de fer				
T4	Servitudes aéronautiques de balisage				
T5	Servitudes aéronautiques de dégagements				
T7	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagements	**X**	Arrêté et circulaire du 25/07/1990		

Commune de SAINT-GEORGES SUR CHER

N°INSEE : 41211

Communauté de communes : Val de Cher Controis

				Données Numériques	Plans des Gestionnaires
A4	Entretien de cours d'eau non domaniaux				
A7	Forêts dites de protection				
A8	Servitudes tendant à la protection des bois, forêts et dunes				
A9	Zones agricoles protégées,délimitées et classées				
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques	**X**	Eglise Inv.MH du 06/01/1926 Prieuré de la Chaise Inv.MH du 16/12/1963 Manoir des Coudraies Inv.MH du 18/11/1987 Maison sise 1 rue G.Michel Inv.MH du 02/07/1997	**X**	**X**
AC2	Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits				
AC3	Réserves naturelles				
AC4	Site patrimonial remarquable				
AR3	Servitudes de protection concernant les magasins à poudre de l'armée				
AR6	Servitudes aux abords des champs de tir				
AS1	Périmètre de protection des eaux potables et minérales	**X**	Forage F1 et F2 de la prairie de Bray AP n° 2007-95-15 du 05/04/2007		**X**
EL3	Servitudes de halage et de marchepied	**X**	3,25m sur chaque rive du Cher		
EL5	Servitudes de visibilité sur les voies publiques				
EL6	Servitudes grévant les terrains nécessaires aux routes nationales et aux autoroutes				
EL7	Servitudes d'alignement	**X**	VOIR LISTE CI-JOINTE		
EL11	Servitudes relatives aux interdictions d'accès sur les routes expresses et les déviations				
I1	Servitudes relatives à la construction et l'exploitation de pipe-lines				

I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et distribution de gaz	**X**	VOIR LISTE CI-JOINTE Zones d'effets AP du 07/11/2016	**X**	**X**
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	**X**	Ligne 90kV de Montrichard Val de Cher à Seigy Ligne 90kV de Montrichard Val de Cher à Larçay Ligne 90kV de Bléré – Valençay - Varennes		
I7	Servitudes relatives au stockage souterrain de gaz	**X**	Périmètre de protection du stockage de Ceré la Ronde décret du 14/01/1992		**X**
INT1	Servitudes relatives au voisinage des cimetières				
JS1	Servitudes de protection des installations sportives	**X**	VOIR LISTE CI-JOINTE		
PM1	Servitudes des plans d'expositions aux risques naturels prévisibles	**X**	PPRI du Cher AP n°03-3383 du 03/10/2000	**X**	**X**
PM2	Servitudes résultant des périmètres délimités autour des installations classées implantés sur un site nouveau				
PM3	Servitudes résultant des périmètres d'exposition aux risques technologiques				
PT1	Servitudes de protection des centres de réception radio-électrique contre les perturbations électromagnétiques	**X**	Station hertzienne de Saint-Georges sur Cher	**X**	
PT2	Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles	**X**	Liaison hertzienne de Mareuil/Cher à St Marc la Pile Liaison hertzienne de St Georges/Cher à Chambray les Tours	**X**	**X**
PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	**X**	Câbles souterrains RG41111 et RG41513 et RG 41110		
T1	Servitudes relatives aux chemins de fer				
T4	Servitudes aéronautiques de balisage				
T5	Servitudes aéronautiques de dégagements				
T7	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagements	**X**	Arrêté et circulaire du 25/07/1990		

Commune de VALLIERES LES GRANDES

N°INSEE : 41267

Communauté de communes : Val de Cher Controis

				Données Numériques	Plans des Gestionnaires
A4	Entretien de cours d'eau non domaniaux	X	Application de l'article L215-18 du Code de l'Environnement pour les cours d'eau suivant : La Masse du 01/02/2000		
A7	Forêts dites de protection				
A8	Servitudes tendant à la protection des bois, forêts et dunes				
A9	Zones agricoles protégées,délimitées et classées				
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques	X	Château de la Thomasserie en totalité, pont et les douves maçonnées entourant le château Ins . MH du 22/09/2009	X	X
AC2	Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits				
AC3	Réserves naturelles				
AC4	Site patrimonial remarquable				
AR3	Servitudes de protection concernant les magasins à poudre de l'armée				
AR6	Servitudes aux abords des champs de tir				
AS1	Périmètre de protection des eaux potables et minérales	X	Forage de la Bruyère AP n° 2006-256-3 du 13/09/2006		X
EL3	Servitudes de halage et de marchepied				
EL5	Servitudes de visibilité sur les voies publiques				
EL6	Servitudes grévant les terrains nécessaires aux routes nationales et aux autoroutes				
EL7	Servitudes d'alignement	X	RD 27 et RD 30 du 25/11/1915		
EL11	Servitudes relatives aux interdictions d'accès sur les routes expresses et les déviations				
I1	Servitudes relatives à la construction et l'exploitation de pipe-lines				

I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et distribution de gaz	**X**	Genneteil – Chémery DN450 Vallières les Grandes – Loches Bel-Air DN250 Zones d'effets AP du 15/11/2016	**X**	**X**
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques				
I7	Servitudes relatives au stockage souterrain de gaz	**X**	Périmètre de protection du stockage de Céré la Ronde Décret du 14/01/1992	**X**	**X**
INT1	Servitudes relatives au voisinage des cimetières				
JS1	Servitudes de protection des installations sportives	**X**	Terrain de football : recensé Plateau EPS : recensé		
PM1	Servitudes des plans d'expositions aux risques naturels prévisibles				
PM2	Servitudes résultant des périmètres délimités autour des installations classées implantés sur un site nouveau				
PM3	Servitudes résultant des périmètres d'exposition aux risques technologiques				
PT1	Servitudes de protection des centres de réception radio-électrique contre les perturbations électromagnétiques				
PT2	Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles				
PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques				
T1	Servitudes relatives aux chemins de fer				
T4	Servitudes aéronautiques de balisage				
T5	Servitudes aéronautiques de dégagements				
T7	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagements	**X**	Arrêté et circulaire du 25/07/1990		

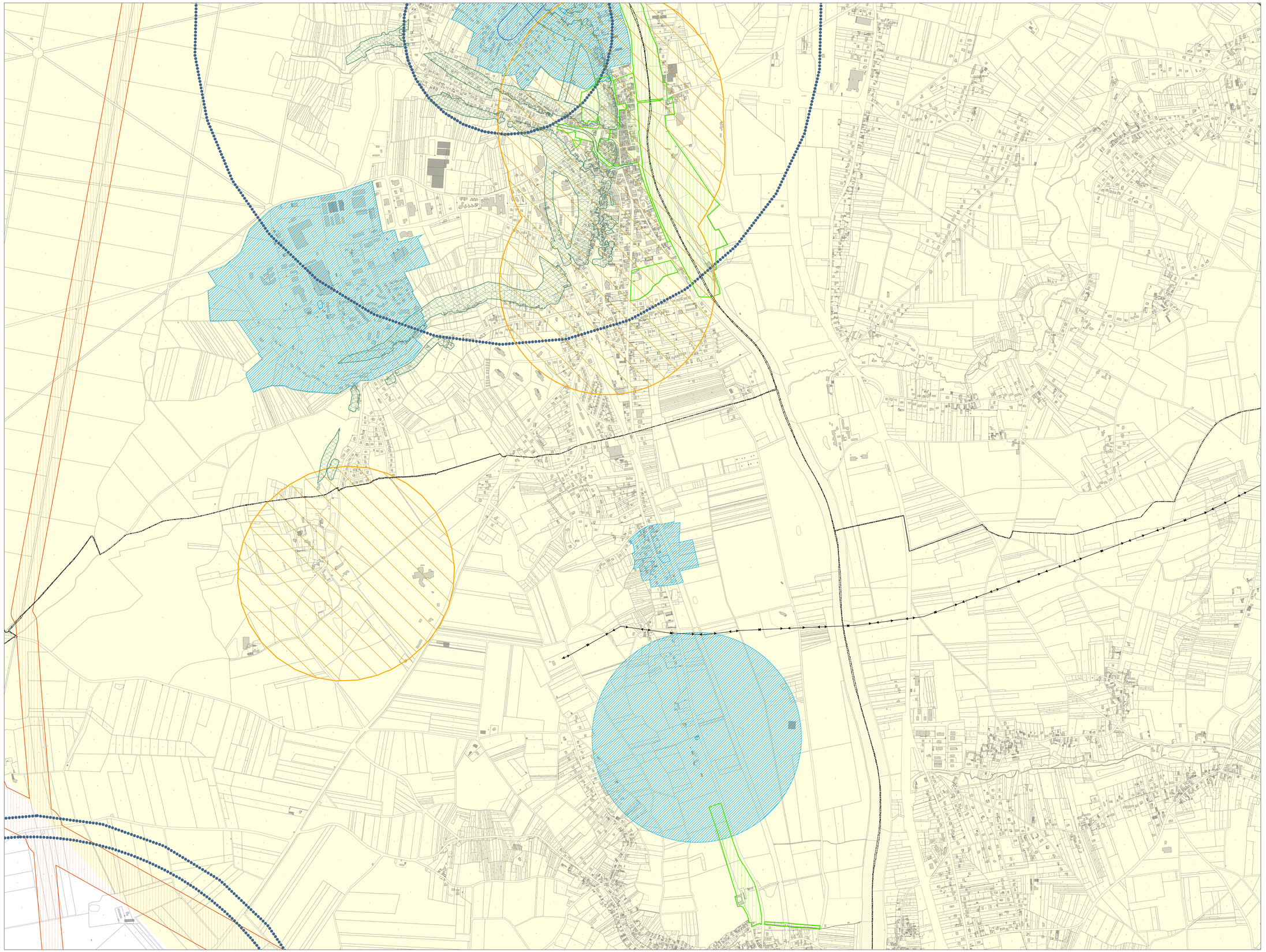

AC1 Périmètre de protection des Monuments Historiques

AC2 - Périmètre de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits

AC3 - Réserves naturelles

AS1 - Protection des eaux potables et minérales

I4 - Canalisations électriques

I3 - Canalisations de transport et de distribution de gaz

I7 - Stockage souterrain de gaz

PM1 - Plan de Prévention des Risques Inondation

PM1 - Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain

PM3 - Plan de Prévention des Risques Technologiques Storengy

PT1 - Transmissions radio-électriques : protections des centres de réceptions contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - Transmissions radio-électriques : protection contre les obstacles

PLUi

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS (41)

Elaboration

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

CHISSAY-EN-TOURAINE - TC (pointe sud est)

051b



Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 09 décembre 2019.

Approuvant l'élaboration du PLUi du territoire du Cher à la Loire, au sein de la Communauté de communes Val de Cher Controis

Le Président,

Jean-Luc BRAULT

urban ism
L'Innovation au Service de nos Auteurs
URBANISME / PAYSAGE / ARCHITECTURE

9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL

Tel: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16

Mél: contact@urban-ism.fr

VAL DE CHER CONTROIS
Territoire de progrès

15 A, rue des Entrepreneurs
41700 CONTRES

Tel: 02 54 79 15 50

ECHELLE:
1:5 000

SOURCE :
DGFIP – Cadastre (PCI Vecteur)
Droits réservés – Octobre 2018
DDT 41

Date du document : 18/01/2019

AC1 Périmètre de protection des Monuments Historiques

AC2 - Périmètre de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits

AC3 - Réserves naturelles

AS1 - Protection des eaux potables et minérales

I4 - Canalisations électriques

I3 - Canalisations de transport et de distribution de gaz

I7 - Stockage souterrain de gaz

PM1 - Plan de Prévention des Risques Inondation

PM1 - Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain

PM3 - Plan de Prévention des Risques Technologiques Storengy

PT1 - Transmissions radio-électriques : protections des centres de réceptions contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - Transmissions radio-électriques : protection contre les obstacles

PLUi

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS (41)

Elaboration

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

CHISSAY-EN-TOURAINE - TC

051b



Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 09 décembre 2019.

Approuvant l'élaboration du PLUi du territoire du Cher à la Loire, au sein de la Communauté de communes Val de Cher Controis

Le Président,

Jean-Luc BRAULT

9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL

Tel: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16

Mél: contact@urban-ism.fr

15 A, rue des Entrepreneurs
41700 CONTRES

Tel: 02 54 79 15 50

ECHELLE:
1:5 000

SOURCE :
DGFiP – Cadastre (PCI Vecteur)
Droits réservés – Octobre 2018
DDT 41

Date du document : 18/01/2019

AC1 Périmètre de protection des Monuments Historiques

AC2 - Périmètre de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits

AC3 - Réserves naturelles

AS1 - Protection des eaux potables et minérales

I4 - Canalisations électriques

I3 - Canalisations de transport et de distribution de gaz

I7 - Stockage souterrain de gaz

PM1 - Plan de Prévention des Risques Inondation

PM1 - Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain

PM3 - Plan de Prévention des Risques Technologiques Storengy

PT1 - Transmissions radio-électriques : protections des centres de réceptions contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - Transmissions radio-électriques : protection contre les obstacles

PLUi

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS (41)

Elaboration

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

FAVEROLLES-SUR-CHER - TC

051b

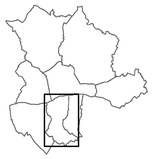

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 09 décembre 2019,

Approuvant l'élaboration du PLUi du territoire du Cher à la Loire, au sein de la Communauté de communes Val de Cher Controis

Le Président,

Jean-Luc BRAULT

urban ism

9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL

Tel: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16

Mél: contact@urban-ism.fr

VAL DE CHER CONTROIS
Territoire de projets

15 A, rue des Entrepreneurs
41700 CONTRES

Tel: 02 54 79 15 50

ECHELLE:
1:5 000

SOURCE :
DGFiP – Cadastre (PCI Vecteur)
Droits réservés – Octobre 2018
DDT 41

Date du document : 18/01/2019

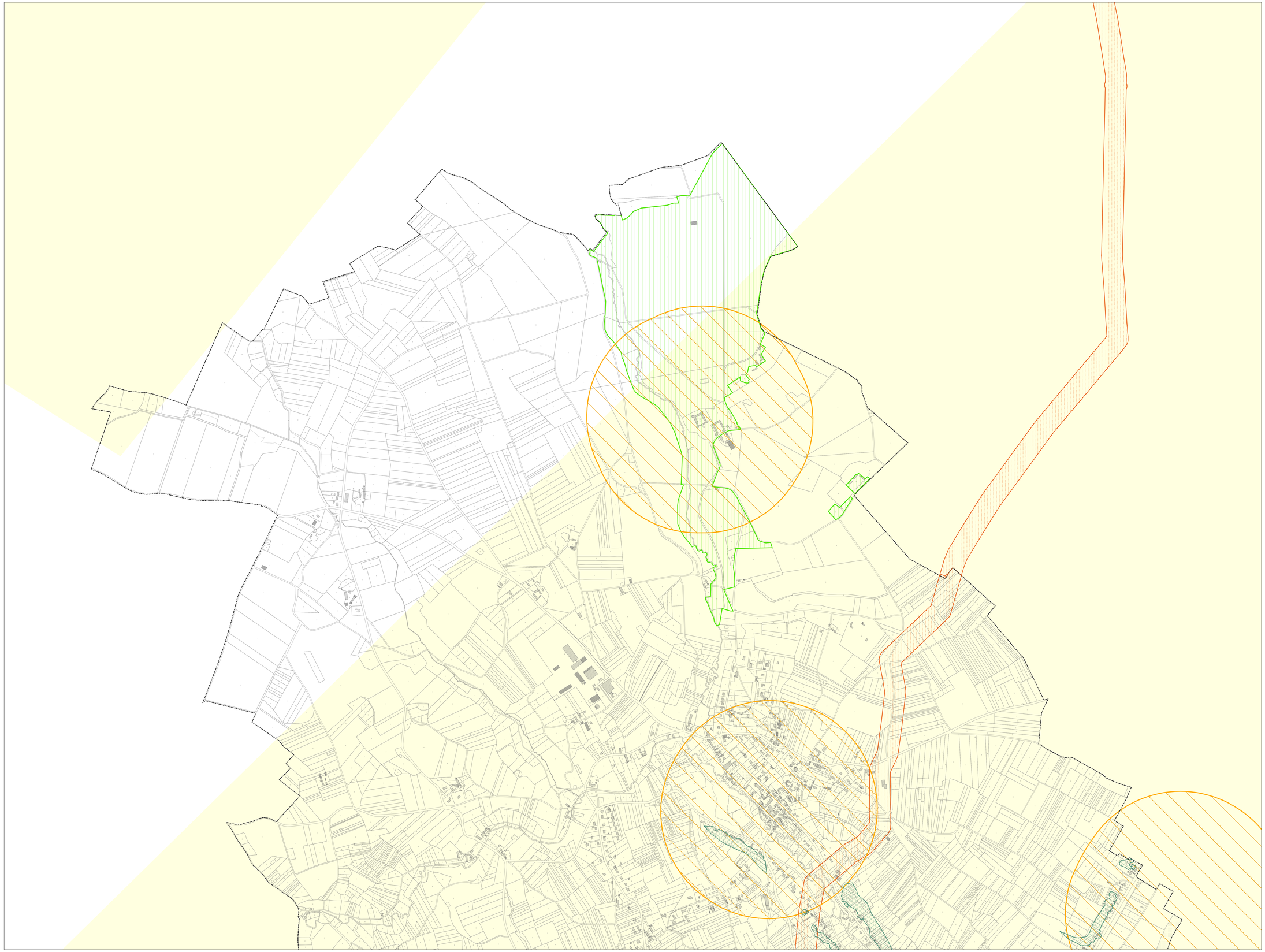

AC1 Périmètre de protection des Monuments Historiques

AC2 - Périmètre de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits

AC3 - Réserves naturelles

AS1 - Protection des eaux potables et minérales

I4 - Canalisations électriques

I3 - Canalisations de transport et de distribution de gaz

I7 - Stockage souterrain de gaz

PM1 - Plan de Prévention des Risques Inondation

PM1 - Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain

PM3 - Plan de Prévention des Risques Technologiques Storengy

PT1 - Transmissions radio-électriques : protections des centres de réceptions contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - Transmissions radio-électriques : protection contre les obstacles

PLUi

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS (41)

Elaboration

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

MONTHOU-SUR-CHER - TC (est)

051b



Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 09 décembre 2019,

Approuvant l'élaboration du PLUi du territoire du Cher à la Loire, au sein de la Communauté de communes Val de Cher Controis

Le Président,

Jean-Luc BRAULT

urban ism
L'Innovation en Service de vos Aspirations
URBANISME / PAYSAGE / ARCHITECTURE

9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL

Tel: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16

Mél: contact@urban-ism.fr

VAL DE CHER CONTROIS
Territoire de progrès

15 A, rue des Entrepreneurs
41700 CONTRES

Tel: 02 54 79 15 50

ECHELLE:
1:5 000

SOURCE :
DGFIP – Cadastre (PCI Vecteur)
Droits réservés – Octobre 2018
DDT 41

Date du document : 18/01/2019

AC1 Périmètre de protection des Monuments Historiques

AC2 - Périmètre de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits

AC3 - Réserves naturelles

AS1 - Protection des eaux potables et minérales

I4 - Canalisations électriques

I3 - Canalisations de transport et de distribution de gaz

I7 - Stockage souterrain de gaz

PM1 - Plan de Prévention des Risques Inondation

PM1 - Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain

PM3 - Plan de Prévention des Risques Technologiques Storengy

PT1 - Transmissions radio-électriques : protections des centres de réceptions contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - Transmissions radio-électriques : protection contre les obstacles

PLUi

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS (41)

Elaboration

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

MONTHOU-SUR-CHER - TC (ouest)

051b



Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 09 décembre 2019,

Approuvant l'élaboration du PLUi du territoire du Cher à la Loire, au sein de la Communauté de communes Val de Cher Controis

Le Président,

Jean-Luc BRAULT

9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL

Tel: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16

Mél: contact@urbanism.fr

15 A, rue des Entrepreneurs
41700 CONTRES

Tel: 02 54 79 15 50

ÉCHELLE:
1:5 000

SOURCE :
DGFiP – Cadastre (PCI Vecteur)
Droits réservés – Octobre 2018
DDT 41

Date du document : 18/01/2019

AC1 Périmètre de protection des Monuments Historiques

AC2 - Périmètre de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits

AC3 - Réserves naturelles

AS1 - Protection des eaux potables et minérales

I4 - Canalisations électriques

I3 - Canalisations de transport et de distribution de gaz

I7 - Stockage souterrain de gaz

PM1 - Plan de Prévention des Risques Inondation

PM1 - Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain

PM3 - Plan de Prévention des Risques Technologiques Storengy

PT1 - Transmissions radio-électriques : protections des centres de réceptions contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - Transmissions radio-électriques : protection contre les obstacles

PLUi

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS (41)

Elaboration

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

MONTRICHARD-VAL-DE-CHER (BOURRE) - TC

051b



Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 09 décembre 2019,

Approuvant l'élaboration du PLUi du territoire du Cher à la Loire, au sein de la Communauté de communes Val de Cher Controis

Le Président,

Jean-Luc BRAULT

urban ism
Innovation au Service de nos Agences
URBANISME / PAYSAGE / ARCHITECTURE

9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL

Tel: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16

Mél: contact@urban-ism.fr

VAL DE CHER CONTROIS
Territoire de projets

15 A, rue des Entrepreneurs
41700 CONTRES

Tel: 02 54 79 15 50

ECHELLE:
1:5 000

SOURCE :
DGFiP – Cadastre (PCI Vecteur)
Droits réservés – Octobre 2018
DDT 41

Date du document : 18/01/2019

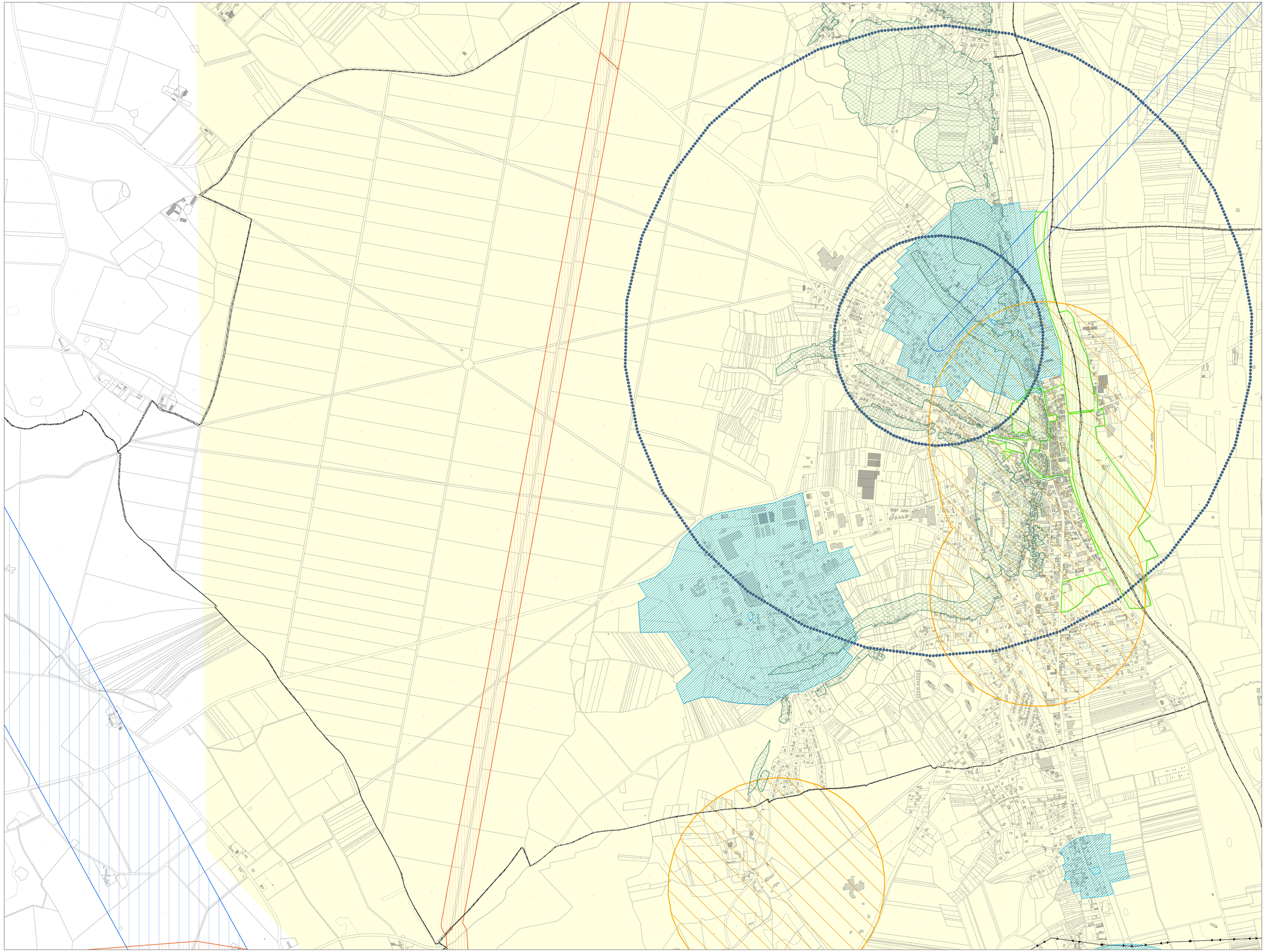

AC1 Périmètre de protection des Monuments Historiques

AC2 - Périmètre de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits

AC3 - Réserves naturelles

AS1 - Protection des eaux potables et minérales

I4 - Canalisations électriques

I3 - Canalisations de transport et de distribution de gaz

I7 - Stockage souterrain de gaz

PM1 - Plan de Prévention des Risques Inondation

PM1 - Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain

PM3 - Plan de Prévention des Risques Technologiques Storengy

PT1 - Transmissions radio-électriques : protections des centres de réceptions contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - Transmissions radio-électriques : protection contre les obstacles

PLUi

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS (41)

Elaboration

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

MONTRICHARD-VAL-DE-CHER (MONTRICHARD) - TC

051b



Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 09 décembre 2019,

Approuvant l'élaboration du PLUi du territoire du Cher à la Loire, au sein de la Communauté de communes Val de Cher Controis

Le Président,

Jean-Luc BRAULT

urban ism
L'Innovation au Service de nos Aspirations
URBANISME / PAYSAGE / ARCHITECTURE

9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL

Tel: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16

Mél: contact@urban-ism.fr

VAL DE CHER CONTROIS
Territoire de progrès

15 A, rue des Entrepreneurs
41700 CONTRES

Tel: 02 54 79 15 50

ECHELLE:
1:5 000

SOURCE :
DGFIP – Cadastre (PCI Vecteur)
Droits réservés – Octobre 2018
DDT 41

Date du document : 18/01/2019

AC1 Périmètre de protection des Monuments Historiques

AC2 - Périmètre de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits

AC3 - Réserves naturelles

AS1 - Protection des eaux potables et minérales

I4 - Canalisations électriques

I3 - Canalisations de transport et de distribution de gaz

I7 - Stockage souterrain de gaz

PM1 - Plan de Prévention des Risques Inondation

PM1 - Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain

PM3 - Plan de Prévention des Risques Technologiques Storengy

PT1 - Transmissions radio-électriques : protections des centres de réceptions contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - Transmissions radio-électriques : protection contre les obstacles

PLUi

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS (41)

Elaboration

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

PONTLEVOY - TC (est)

051b



Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 09 décembre 2019,

Approuvant l'élaboration du PLUi du territoire du Cher à la Loire, au sein de la Communauté de communes Val de Cher Controis

Le Président,

Jean-Luc BRAULT

urban ism

9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL

Tel: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16

Mél: contact@urban-ism.fr

VAL DE CHER CONTROIS
Territoire de projets

15 A, rue des Entrepreneurs
41700 CONTRES

Tel: 02 54 79 15 50

ECHELLE:
1:5 000

SOURCE :
DGFiP – Cadastre (PCI Vecteur)
Droits réservés – Octobre 2018
DDT 41

Date du document : 18/01/2019

AC1 Périmètre de protection des Monuments Historiques

AC2 - Périmètre de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits

AC3 - Réserves naturelles

AS1 - Protection des eaux potables et minérales

I4 - Canalisations électriques

I3 - Canalisations de transport et de distribution de gaz

I7 - Stockage souterrain de gaz

PM1 - Plan de Prévention des Risques Inondation

PM1 - Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain

PM3 - Plan de Prévention des Risques Technologiques Storengy

PT1 - Transmissions radio-électriques : protections des centres de réceptions contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - Transmissions radio-électriques : protection contre les obstacles

PLUi

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS (41)

Elaboration

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

PONTLEVOY - TC (nord)

051b



Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 09 décembre 2019.

Approuvant l'élaboration du PLUi du territoire du Cher à la Loire, au sein de la Communauté de communes Val de Cher Controis

Le Président,

Jean-Luc BRAULT

urban ism

9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL

Tel: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16

Mél: contact@urban-ism.fr

VAL DE CHER CONTROIS

15 A, rue des Entrepreneurs
41700 CONTRES

Tel: 02 54 79 15 50

ECHELLE:
1:5 000

SOURCE :
DGFiP – Cadastre (PCI Vecteur)
Droits réservés – Octobre 2018
DDT 41

Date du document : 18/01/2019

AC1 Périmètre de protection des Monuments Historiques

AC2 - Périmètre de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits

AC3 - Réserves naturelles

AS1 - Protection des eaux potables et minérales

I4 - Canalisations électriques

I3 - Canalisations de transport et de distribution de gaz

I7 - Stockage souterrain de gaz

PM1 - Plan de Prévention des Risques Inondation

PM1 - Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain

PM3 - Plan de Prévention des Risques Technologiques Storengy

PT1 - Transmissions radio-électriques : protections des centres de réceptions contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - Transmissions radio-électriques : protection contre les obstacles

PLUi

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS (41)

Elaboration

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

PONTLEVOY - TC (ouest)

051b



Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 09 décembre 2019,

Approuvant l'élaboration du PLUi du territoire du Cher à la Loire, au sein de la Communauté de communes Val de Cher Controis

Le Président,

Jean-Luc BRAULT

9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL

Tel: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16

Mél: contact@urbanism.fr

15 A, rue des Entrepreneurs
41700 CONTRES

Tel: 02 54 79 15 50

ECHELLE:
1:5 000

SOURCE :
DGFiP – Cadastre (PCI Vecteur)
Droits réservés – Octobre 2018
DDT 41

Date du document : 18/01/2019

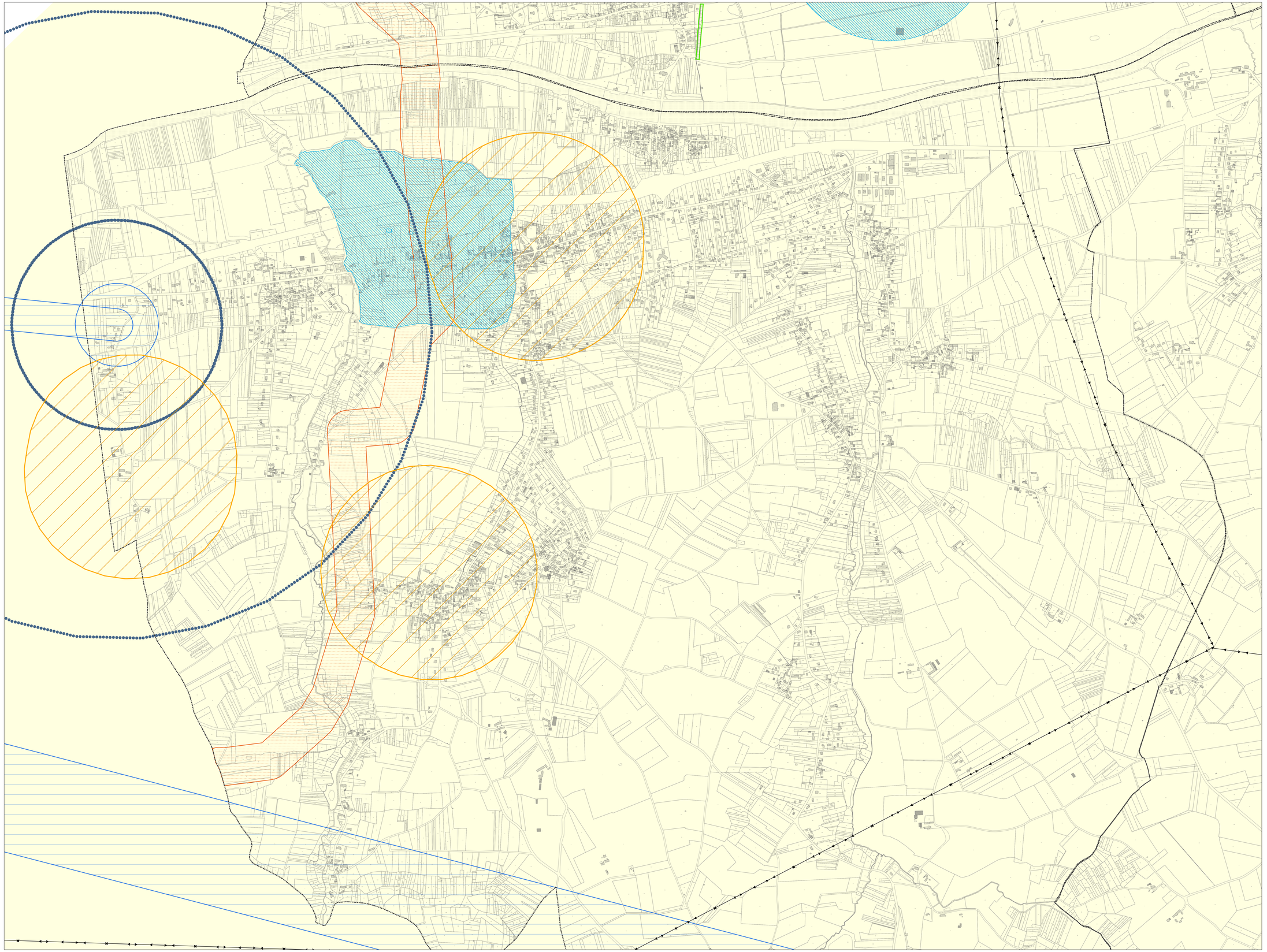

AC1 Périmètre de protection des Monuments Historiques

AC2 - Périmètre de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits

AC3 - Réserves naturelles

AS1 - Protection des eaux potables et minérales

I4 - Canalisations électriques

I3 - Canalisations de transport et de distribution de gaz

I7 - Stockage souterrain de gaz

PM1 - Plan de Prévention des Risques Inondation

PM1 - Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain

PM3 - Plan de Prévention des Risques Technologiques Storengy

PT1 - Transmissions radio-électriques : protections des centres de réceptions contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - Transmissions radio-électriques : protection contre les obstacles

PLUi

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS (41)

Elaboration

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

SAINT-GEORGES-SUR-CHER - TC (nord)

051b



Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 09 décembre 2019,

Approuvant l'élaboration du PLUi du territoire du Cher à la Loire, au sein de la Communauté de communes Val de Cher Controis

Le Président,

Jean-Luc BRAULT

urban ism
L'Innovation au Service de nos Auteurs
URBANISME / PAYSAGE / ARCHITECTURE

9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL

Tel: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16

Mél: contact@urban-ism.fr

VAL DE CHER CONTROIS
Territoire de progrès

15 A, rue des Entrepreneurs
41700 CONTRES

Tel: 02 54 79 15 50

ECHELLE:
1:5 000

SOURCE :
DGFIP – Cadastre (PCI Vecteur)
Droits réservés – Octobre 2018
DDT 41

Date du document : 18/01/2019

AC1 Périmètre de protection des Monuments Historiques

AC2 - Périmètre de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits

AC3 - Réserves naturelles

AS1 - Protection des eaux potables et minérales

I4 - Canalisations électriques

I3 - Canalisations de transport et de distribution de gaz

I7 - Stockage souterrain de gaz

PM1 - Plan de Prévention des Risques Inondation

PM1 - Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain

PM3 - Plan de Prévention des Risques Technologiques Storengy

PT1 - Transmissions radio-électriques : protections des centres de réceptions contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - Transmissions radio-électriques : protection contre les obstacles

PLUi

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS (41)

Elaboration

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

SAINT-GEORGES-SUR-CHER - TC (sud)

051b



Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 09 décembre 2019,

Approuvant l'élaboration du PLUi du territoire du Cher à la Loire, au sein de la Communauté de communes Val de Cher Controis

Le Président,

Jean-Luc BRAULT

9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL

Tel: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16

Mél: contact@urban-ism.fr

15 A, rue des Entrepreneurs
41700 CONTRES

Tel: 02 54 79 15 50

ECHELLE:
1:5 000

SOURCE :
DGFiP – Cadastre (PCI Vecteur)
Droits réservés – Octobre 2018
DDT 41

Date du document : 18/01/2019

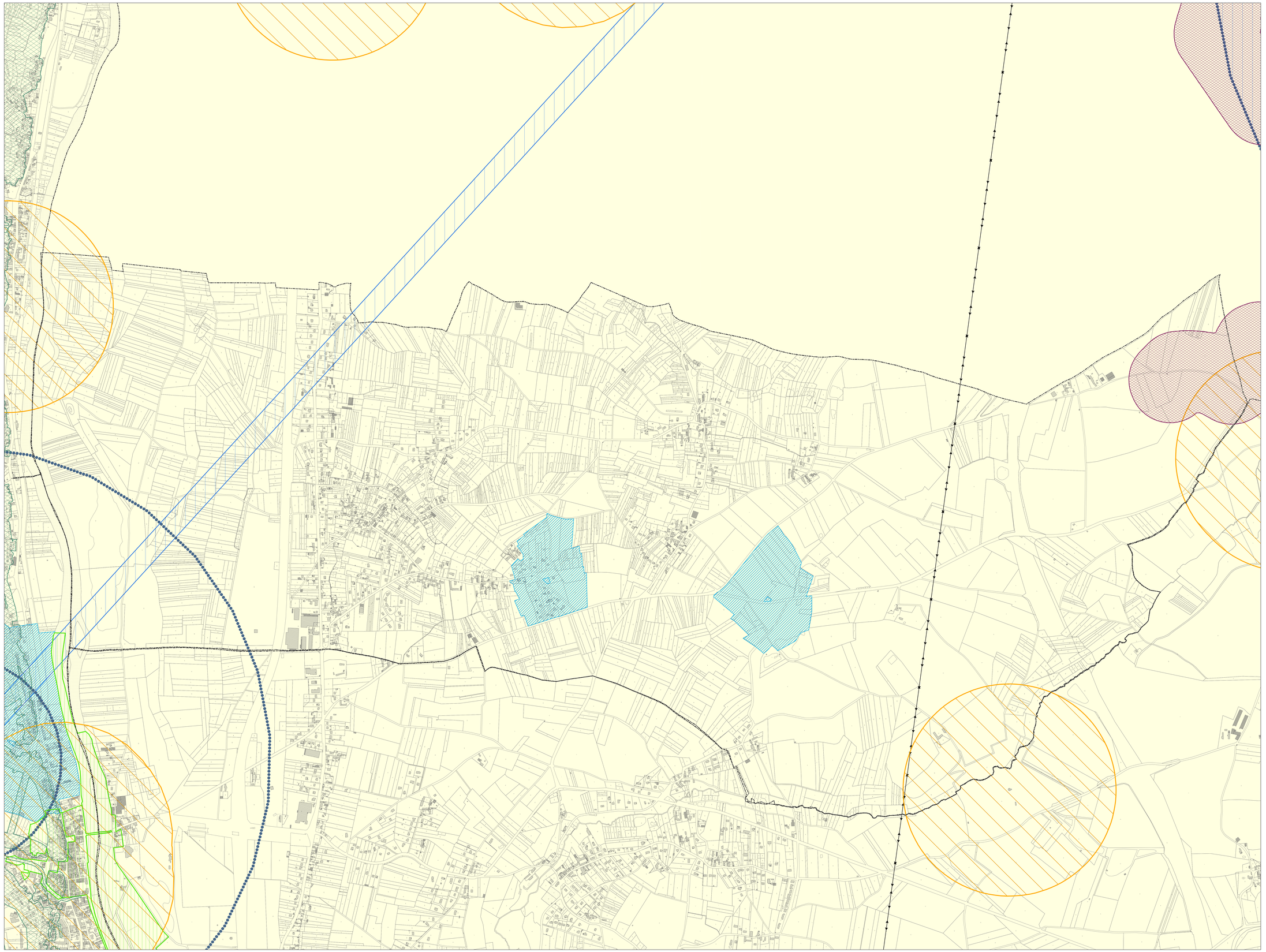

AC1 Périmètre de protection des Monuments Historiques

AC2 - Périmètre de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits

AC3 - Réserves naturelles

AS1 - Protection des eaux potables et minérales

I4 - Canalisations électriques

I3 - Canalisations de transport et de distribution de gaz

I7 - Stockage souterrain de gaz

PM1 - Plan de Prévention des Risques Inondation

PM1 - Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain

PM3 - Plan de Prévention des Risques Technologiques Storengy

PT1 - Transmissions radio-électriques : protections des centres de réceptions contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - Transmissions radio-électriques : protection contre les obstacles

PLUi

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS (41)

Elaboration

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

SAINT-JULIEN-DE-CHEDON - TC

051b



Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 09 décembre 2019,

Approuvant l'élaboration du PLUi du territoire du Cher à la Loire, au sein de la Communauté de communes Val de Cher Controis

Le Président,

Jean-Luc BRAULT

urban ism
L'Innovation au Service de nos Aspirations URBANISME - PAYSAGE - ARCHITECTURE

9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL

Tel: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16

Mél: contact@urban-ism.fr

VAL DE CHER CONTROIS
Territoire de progrès

15 A, rue des Entrepreneurs
41700 CONTRES

Tel: 02 54 79 15 50

ECHELLE:
1:5 000

SOURCE :
DGFIP – Cadastre (PCI Vecteur)
Droits réservés – Octobre 2018
DDT 41

Date du document : 18/01/2019

AC1 Périmètre de protection des Monuments Historiques

AC2 - Périmètre de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits

AC3 - Réserves naturelles

AS1 - Protection des eaux potables et minérales

I4 - Canalisations électriques

I3 - Canalisations de transport et de distribution de gaz

I7 - Stockage souterrain de gaz

PM1 - Plan de Prévention des Risques Inondation

PM1 - Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain

PM3 - Plan de Prévention des Risques Technologiques Storengy

PT1 - Transmissions radio-électriques : protections des centres de réceptions contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - Transmissions radio-électriques : protection contre les obstacles

PLUi

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS (41)

Elaboration

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

VALLIERES-LES-GRANDES - TC (nord)

051b



Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 09 décembre 2019,

Approuvant l'élaboration du PLUi du territoire du Cher à la Loire, au sein de la Communauté de communes Val de Cher Controis

Le Président,

Jean-Luc BRAULT

9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL

Tel: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16

Mél: contact@urban-iem.fr

15 A, rue des Entrepreneurs
41700 CONTRES

Tel: 02 54 79 15 50

ECHELLE:
1:5 000

SOURCE :
DGFiP – Cadastre (PCI Vecteur)
Droits réservés – Octobre 2018
DDT 41

Date du document : 18/01/2019

AC1 Périmètre de protection des Monuments Historiques

AC2 - Périmètre de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits

AC3 - Réserves naturelles

AS1 - Protection des eaux potables et minérales

I4 - Canalisations électriques

I3 - Canalisations de transport et de distribution de gaz

I7 - Stockage souterrain de gaz

PM1 - Plan de Prévention des Risques Inondation

PM1 - Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain

PM3 - Plan de Prévention des Risques Technologiques Storengy

PT1 - Transmissions radio-électriques : protections des centres de réceptions contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - Transmissions radio-électriques : protection contre les obstacles

PLUi

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS (41)

Elaboration

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

VALLIERES-LES-GRANDES - TC (sud)

051b



Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 09 décembre 2019,

Approuvant l'élaboration du PLUi du territoire du Cher à la Loire, au sein de la Communauté de communes Val de Cher Controis

Le Président,

Jean-Luc BRAULT

urban ism

9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL

Tel: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16

Mél: contact@urban-ism.fr

VAL DE CHER CONTROIS
Territoire de projets

15 A, rue des Entrepreneurs
41700 CONTRES

Tel: 02 54 79 15 50

ECHELLE:
1:5 000

SOURCE :
DGFiP – Cadastre (PCI Vecteur)
Droits réservés – Octobre 2018
DDT 41

Date du document : 18/01/2019

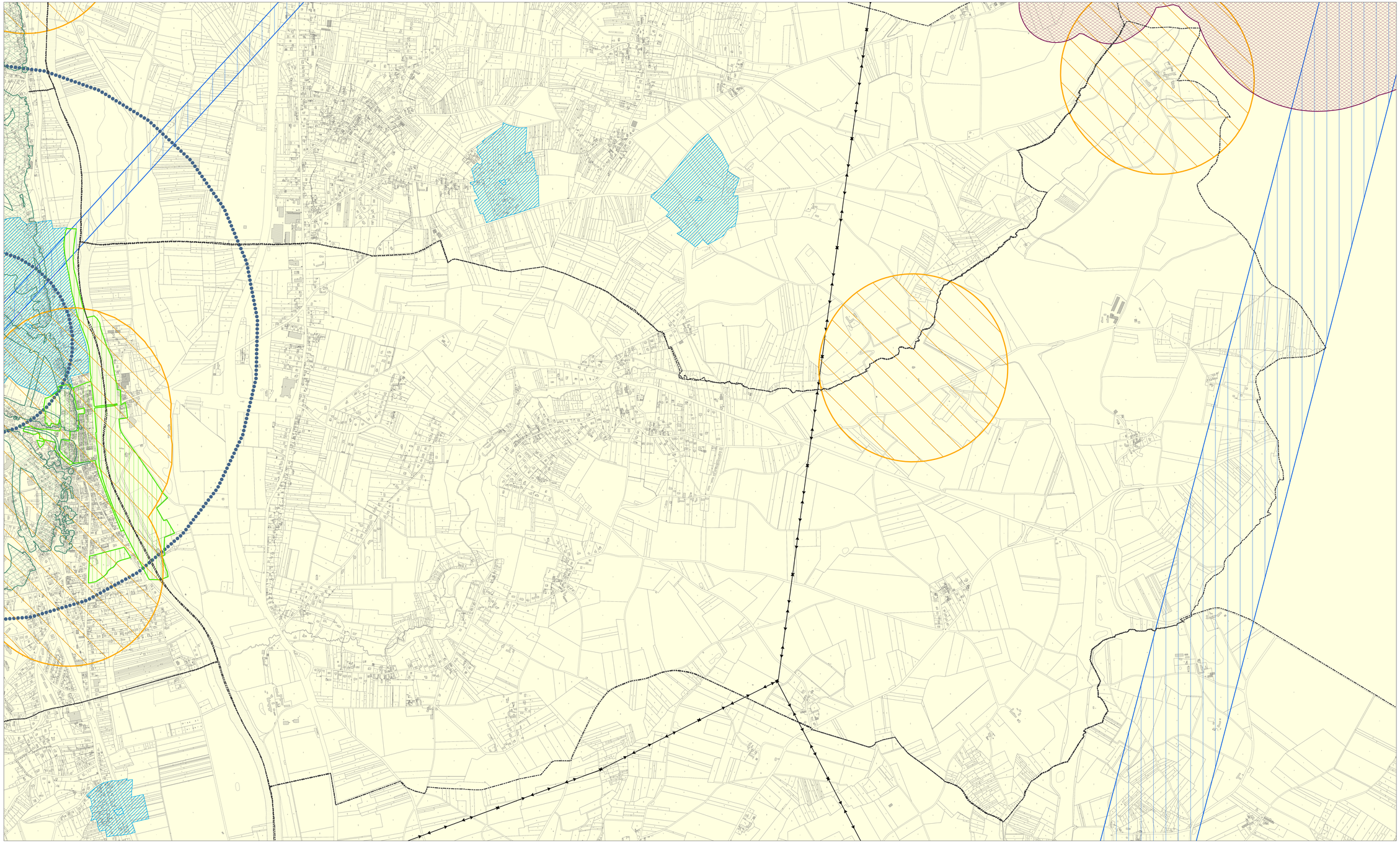

AC1 Périmètre de protection des Monuments Historiques

AC2 - Périmètre de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits

AC3 - Réserves naturelles

AS1 - Protection des eaux potables et minérales

I4 - Canalisations électriques

I3 - Canalisations de transport et de distribution de gaz

I7 - Stockage souterrain de gaz

PM1 - Plan de Prévention des Risques Inondation

PM1 - Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain

PM3 - Plan de Prévention des Risques Technologiques Storengy

PT1 - Transmissions radio-électriques : protections des centres de réceptions contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - Transmissions radio-électriques : protection contre les obstacles

PLUi

Communauté de Communes Val de Cher Controis (41)

Elaboration

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

FAVEROLLES-SUR-CHER - TC

051b



Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 09 décembre 2019,

Approuvant l'élaboration du PLUi du territoire du Cher à la Loire, au sein de la Communauté de communes Val de Cher Controis

Le Président,

Jean-Luc BRAULT

urban ism
Le Président de la Société Mixte d'Aménagement, Urbanisme, Architecture, Ingénierie

9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL

Tél: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16

Mail: contact@urban-ism.fr

VAL DE CHER CONTROIS
Territoire de progrès

15 A, rue des Entrepreneurs
41700 CONTRES

Tél: 02 54 79 15 50

Echelle :
1:5 000

Source :
DGFIP – Cadastre (PCI Vecteur)
Droits réservés – Octobre 2018
DDT 41

Date du document : 18/01/2019

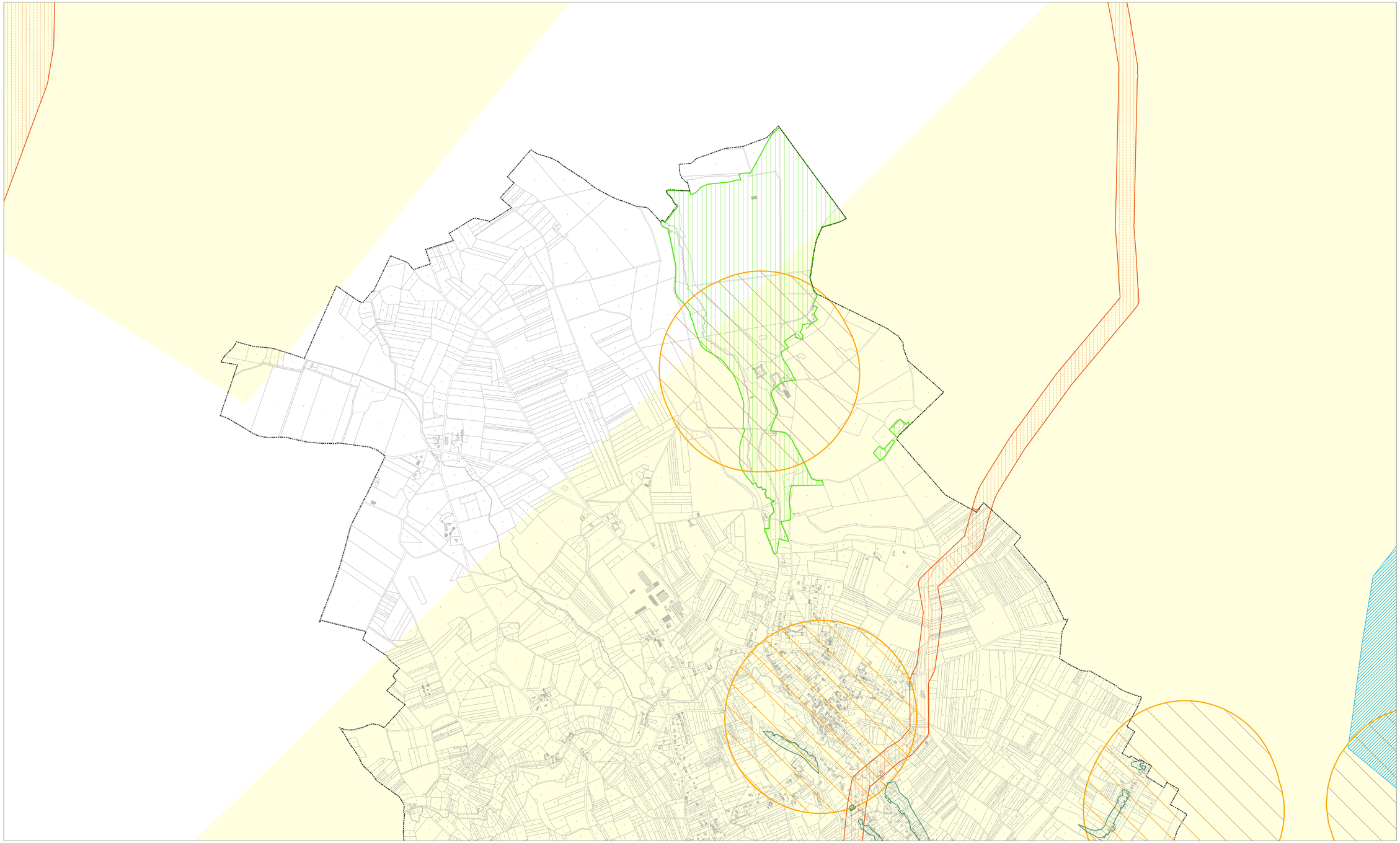

AC1 Périmètre de protection des Monuments Historiques

AC2 - Périmètre de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits

AC3 - Réserves naturelles

AS1 - Protection des eaux potables et minérales

I4 - Canalisations électriques

I3 - Canalisations de transport et de distribution de gaz

I7 - Stockage souterrain de gaz

PM1 - Plan de Prévention des Risques Inondation

PM1 - Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain

PM3 - Plan de Prévention des Risques Technologiques Storengy

PT1 - Transmissions radio-électriques : protections des centres de réceptions contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - Transmissions radio-électriques : protection contre les obstacles

PLUi

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS (41)

Elaboration

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

MONTHOU-SUR-CHER - TC (est)

051b

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 05 décembre 2019.

Approuvant l'élaboration du PLUi du territoire du Cher à la Loire, au nom de la Communauté de communes Val de Cher Controis

Le Président,

Jean-Luc BRAULT

urbanisme

S. rue du Picard
37140 BOURGUEIL

Tel: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 15

Mél: contact@urban-ism.fr

VAL DE CHER CONTROIS
Territoire de progrès

15 A, rue des Entrepreneurs
41700 CONTRES

Tel: 02 54 79 15 50

ECHELLE:
1/5 000

SOURCE:
DGFIP – Cadastre (PCI Vecteur)
Droits réservés - Octobre 2018
DDT 41

Date du document : 18/01/2019

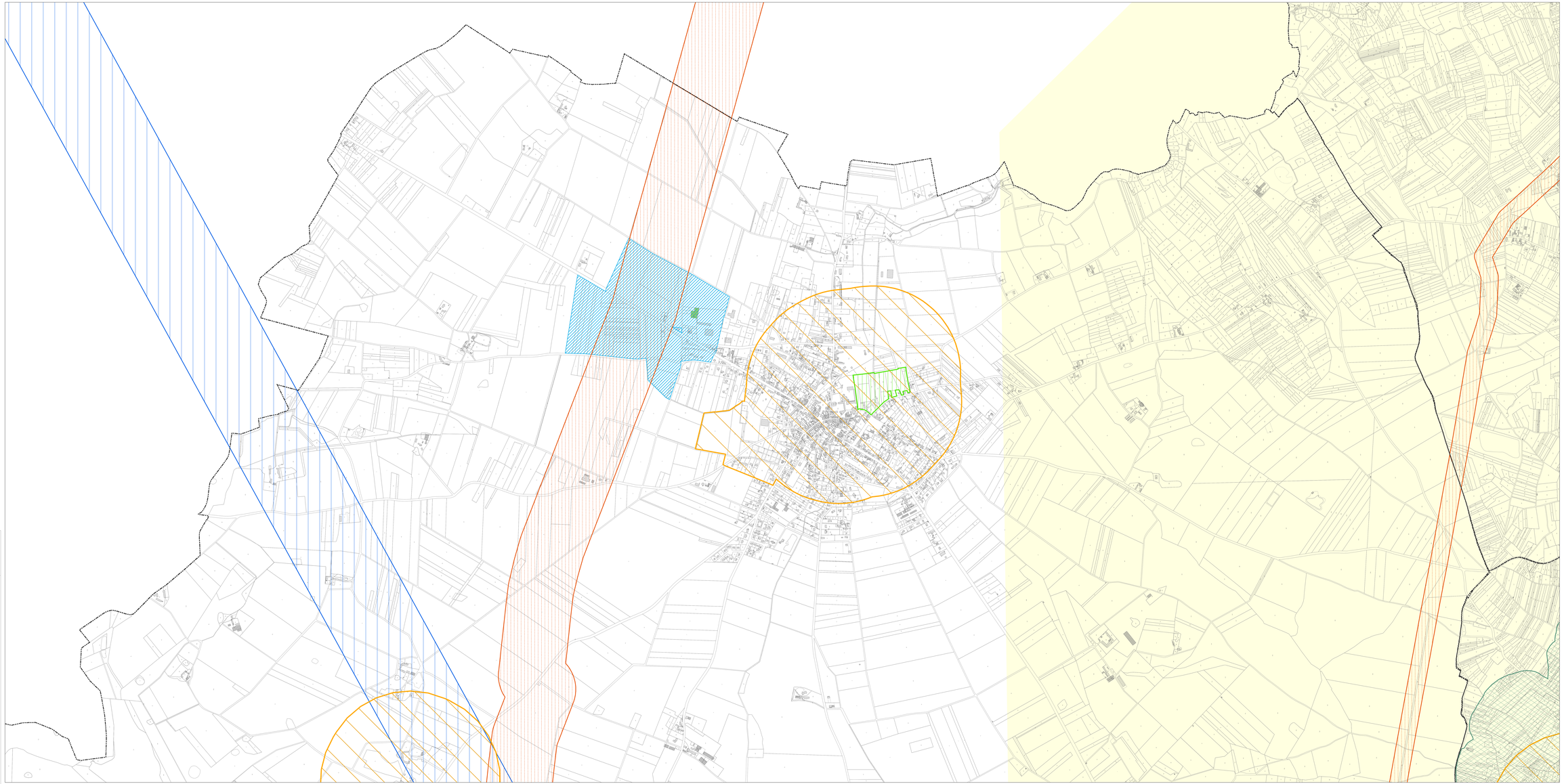

AC1 Périmètre de protection des Monuments Historiques

AC2 - Périmètre de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits

AC3 - Réserves naturelles

AS1 - Protection des eaux potables et minérales

H - Canalisations électriques

I3 - Canalisations de transport et de distribution de gaz

I7 - Stockage souterrain de gaz

PM1 - Plan de Prévention des Risques Inondation

PM1 - Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain

PM3 - Plan de Prévention des Risques Technologiques Storengy

PT1 - Transmissions radio-électriques : protections des centres de réceptions contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - Transmissions radio-électriques : protection contre les obstacles

PLUi

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS (41)

Elaboration

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
PONTLEVOY - TC (est)

051b



Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 09 décembre 2019,

Approuvant l'élaboration du PLUi du territoire du Cher à la Loire, au sein de la Communauté de communes Val de Cher Controis

Le Président,

Jean-Luc BRAULT

urban ism
Urbanisme et Environnement, Aménagement, Infrastructure, Architecture, Architecture

9, rue du Poulet
37140 BOURGUEIL

Tel: 02 47 95 57 56
Fax: 02 47 95 57 16

Mail: contact@urban-ism.fr

VAL DE CHER CONTROIS
Territoire de progrès

15 A, rue des Entrepreneurs
41700 CONTRES

Tel: 02 54 79 15 50

ÉCHELLE :
1:5 000

SOURCE :
DGFIP – Cadastre (PCI Vecteur)
Droits réservés – Octobre 2018
DDT 41

Date du document : 18/01/2019

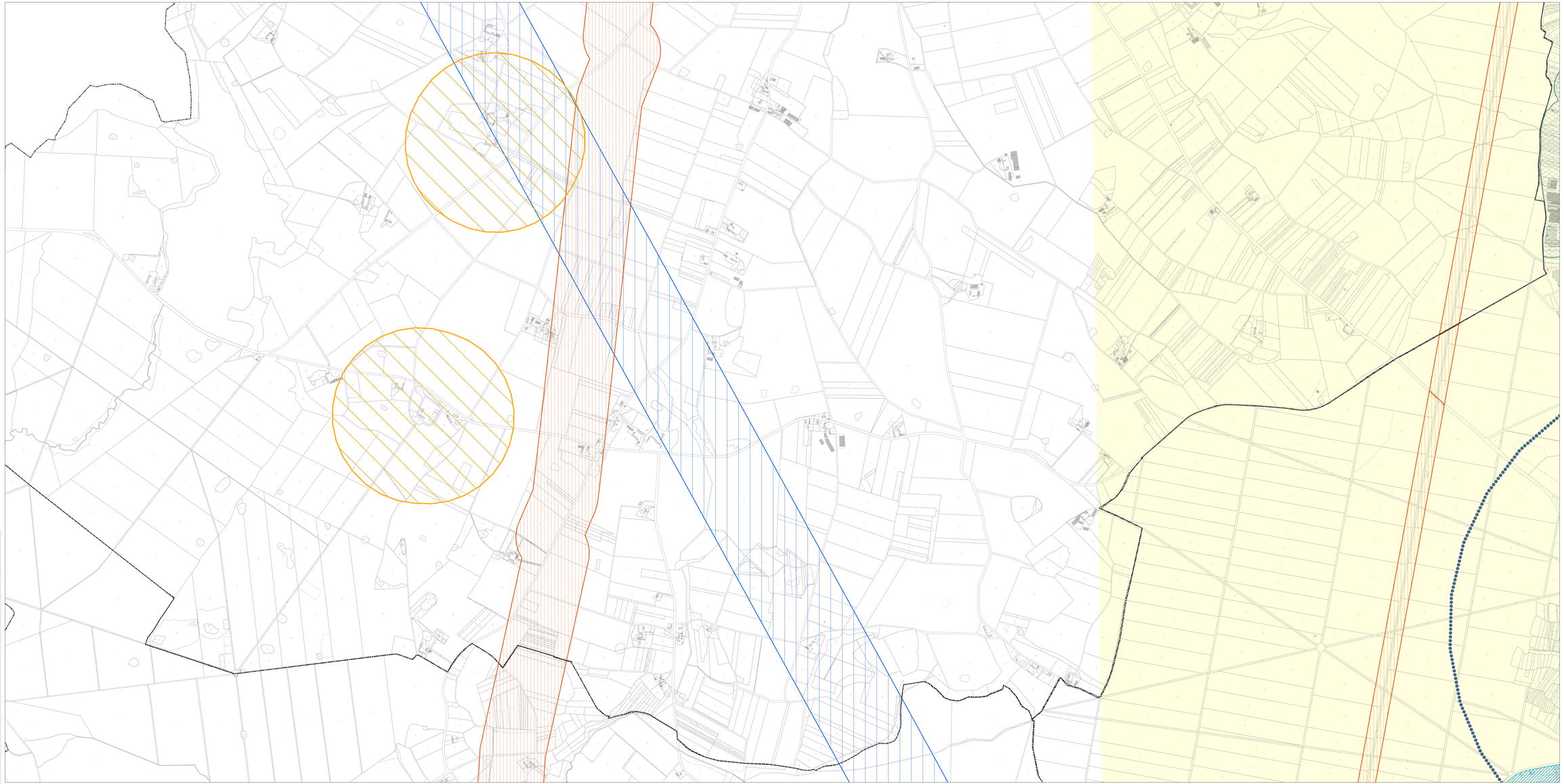

AC1 Périmètre de protection des Monuments Historiques

AC2 - Périmètre de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits

AC3 - Réserves naturelles

AS1 - Protection des eaux potables et minérales

H - Canalisations électriques

I3 - Canalisations de transport et de distribution de gaz

I7 - Stockage souterrain de gaz

PM1 - Plan de Prévention des Risques Inondation

PM1 - Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain

PM3 - Plan de Prévention des Risques Technologiques Storengy

PT1 - Transmissions radio-électriques : protections des centres de réceptions contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - Transmissions radio-électriques : protection contre les obstacles

PLUi

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS (41)

Elaboration

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
PONTLEVOY - TC (ouest)

051b



Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 09 décembre 2019,

Approuvant l'élaboration du PLUi du territoire du Cher à la Loire, au sein de la Communauté de communes Val de Cher Controis

Le Président,

Jean-Luc BRAULT

urban ism
Agence de la Transition Urbaine et Environnementale
5, rue du Pinard
37140 BOURGUEIL
Tél: 02 47 95 57 56
Fax: 02 47 95 57 16
Mail: contact@urban-ism.fr

VAL DE CHER CONTROIS
Territoire de progrès
15 A, rue des Entrepreneurs
41700 CONTRES
Tél: 02 54 79 15 50

ÉCHELLE
1:5 000

SOURCE :
DGFIP – Cadastre (PCI Vecteur)
Droits réservés – Octobre 2018
DDT 41

Date du document : 18/01/2019

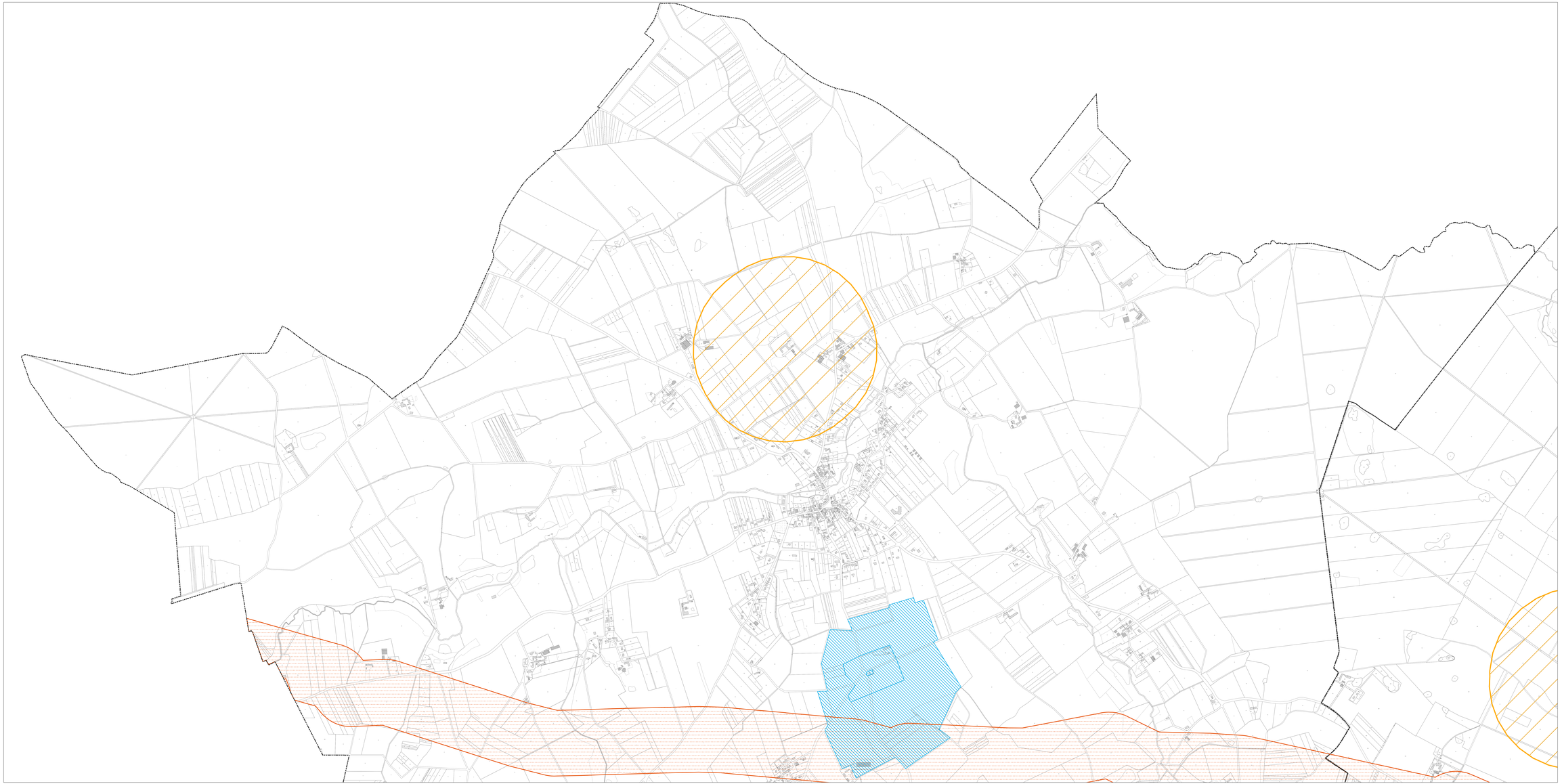

AC1 Périmètre de protection des Monuments Historiques

AC2 - Périmètre de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits

AC3 - Réserves naturelles

AS1 - Protection des eaux potables et minérales

H - Canalisations électriques

I3 - Canalisations de transport et de distribution de gaz

I7 - Stockage souterrain de gaz

PM1 - Plan de Prévention des Risques Inondation

PM1 - Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain

PM3 - Plan de Prévention des Risques Technologiques Storengy

PT1 - Transmissions radio-électriques : protections des centres de réceptions contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - Transmissions radio-électriques : protection contre les obstacles

PLUi

(nord) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS (41)

Elaboration

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

VALLIERES-LES-GRANDES - TC (nord)

051b

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 09 décembre 2019.

Approuvé l'élaboration du PLUi du territoire du Cher à la Loire, au nom de la Communauté de communes Val de Cher Controis

Le Président,

Jean-Luc BRAULT

urban ism
Agence de Bourges Aquitaine
Aménagement Urbanisme Architecture
9, rue du Poulet
37140 BOURGUEIL
Tel: 02 47 95 57 56
Fax: 02 47 95 57 16
Mail: contact@urban-ism.fr

VAL DE CHER CONTROIS
Territoire de progrès
15 A, rue des Entrepreneurs
41700 CONTRES
Tel: 02 54 79 15 50

ÉCHELLE
1:5 000

SOURCE :
DGFIP – Cadastre (PCI Vecteur)
Droits réservés – Octobre 2018
DDT 41

Date du document : 18/01/2019

051b Plan des Servitudes d'Utilité Publique

CHISSAY-EN-TOURAINE - TC (pointe sud est)

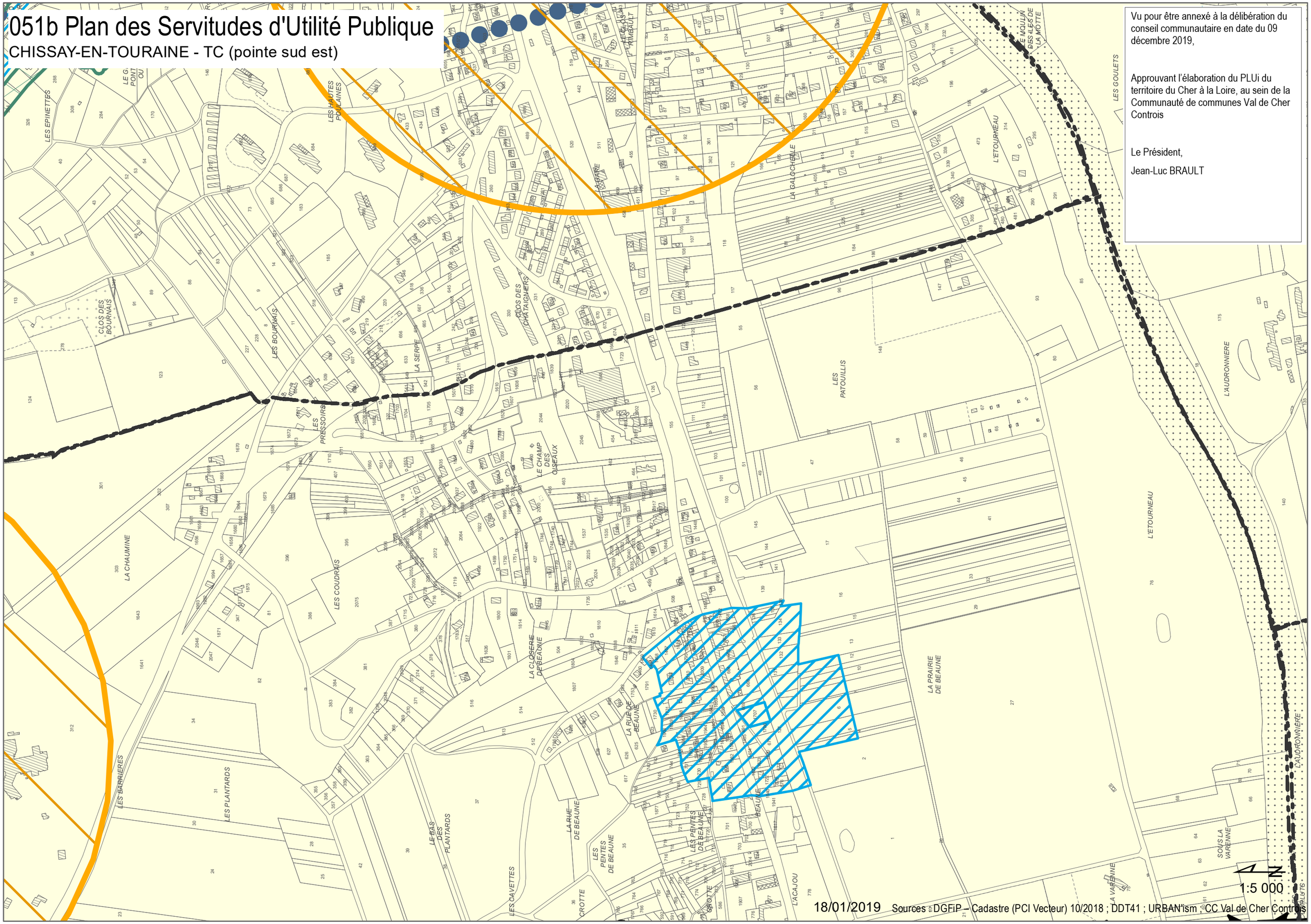

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 09 décembre 2019,

Approuvant l'élaboration du PLUi du territoire du Cher à la Loire, au sein de la Communauté de communes Val de Cher Controis

Le Président,

Jean-Luc BRAULT

18/01/2019 Sources : DGFiP – Cadastre (PCI Vecteur) 10/2018 ; DDT41 ; URBAN'ism ; CC Val de Cher Controis

051b Plan des Servitudes d'Utilité Publique

PONTLEVOY - TC (nord)

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 09 décembre 2019,

Approuvant l'élaboration du PLUi du territoire du Cher à la Loire, au sein de la Communauté de communes Val de Cher Controis

Le Président,

Jean-Luc BRAULT



18/01/2019 Sources : DGFiP – Cadastre (PCI Vecteur) 10/2018 ; DDT41 ; URBAN'ism ; CC Val de Cher Controis